COMITÉ LOGEMENT RIVE-SUD

REVUE DE PRESSE

2020-2021

REVUE DE PRESSE 2020-2021

La CDC AL veut des logements sociaux pour le futur centre-ville

2020-05-27/

La Corporation de développement communautaire de l'agglomération de Longueuil (CDC AL) exhorte la Ville de Longueuil de profiter du projet Devimco pour bâtir des logements sociaux.

La CDC AL revendiquait en 2015 2000 nouvelles unités de logements sociaux.

Le directeur général du Comité logement Rive-Sud, Marco Monzon, rappelle que 33% des ménages locataires consacrent plus du tiers de leurs revenus pour se loger, soit environ 12 000 ménages.

http://www.fm1033.ca/la-cdc-al-veut-des-logements-sociaux-pour-le-futur-centre-ville/

Pour sa part, le directeur général de la CDC AL, Martin Boire, trouve que les nouvelles constructions représentent une opportunité pour les logements sociaux.

http://www.fm1033.ca/la-cdc-al-veut-des-logements-sociaux-pour-le-futur-centre-ville/

M. Boire souhaite voir la Ville de Longueuil interpeller plus régulièrement les organismes communautaires dans le projet du futur centre-ville.

Auteur: François Bertrand-Potvin

http://www.fm1033.ca/la-cdc-al-veut-des-logements-sociaux-pour-le-futur-centre-ville/

CENTRE-VILLE DE LONGUEUIL : LE MILIEU COMMUNAUTAIRE S'INQUIÈTE

Juliette Poireau

Le 28 mai à 10:00

En réaction à l'annonce d'un important projet immobilier dans le secteur du centre-ville de Longueuil de 500 M$ sans la moindre allusion à la construction de logements sociaux ou d'espaces sociocommunautaires, le milieu communautaire de Longueuil montre son mécontentement.

Le conseil municipal de la Ville de Longueuil a d'ailleurs voté en faveur du projet lors de la séance du mardi 26 mai. Le plan de Devimco ira donc de l'avant.

En point de presse mercredi 27 mai, Martin Boire de la Corporation de développement communautaire de l'agglomération de Longueuil, Madeleine Lagarde du Carrefour le Moutier et investigatrice du projet Maison de l'accueil, Marco Monzon du Comité logement Rive-Sud et Élise Tessier d'Alliance Carrière Travail, ont tous manifestés leurs préoccupations quant au besoin de logements sociaux et de services communautaires au centre-ville de Longueuil.

« C'est impératif dans toutes les phases du développement du centre-ville », a mentionné d'entrée de jeux Martin Boire. Il affirme que des discussions sont en cours avec les élus de la Ville de Longueuil, mais reste clair sur sa position : « Ce qu'on souhaite, c'est un engagement politique sur la présence de logements sociaux et d'espaces sociocommunautaires ».

Le milieu communautaire désire être partie prenante dans la réflexion pour trouver des solutions et améliorer la vie des citoyens. Ce que ne rejette pas du tout la mairesse de Longueuil, Sylvie Parent, qui se veut rassurante : « Nous avons encore 18 mois pour nous asseoir ensemble et discuter des préoccupations, en plus de n'être que dans la première phase d'un projet de 3,5 milliards de dollars. »

La Maison de l'accueil, qui vise à agrandir les espaces sociocommunautaires et offrir plusieurs services sociaux de proximité aux citoyens, est un projet structurant que

souhaitent voir les membres du milieu communautaire au centre-ville. « Nous sommes bien placés pour évoquer les besoins du secteur en étant présents depuis plus de 50 ans avec le Carrefour le Moutier au métro », rappelle Madeleine Lagarde.

En réponse, Mme Parent explique que la Ville est toujours en attente d'un plan d'affaires complet, incluant le financement, de la Maison d'accueil, pour savoir si son aménagement est faisable ou non au centre-ville.

Le développement immobilier de Divemco prévoit la construction de 1 200 unités de logement. Néanmoins, on ne sait pas si on parle de condos de luxe ou de logements abordables. Ce qui est clair, c'est que cette première phase ne proposera aucun logement social.

La mairesse de Longueuil rappelle cependant que « la Ville est au courant du besoin de logements sociaux et que les équipes continuent de travailler pour en développer », notamment avec son Programme particulier d'urbanisme. La Ville est d'ailleurs en attente de la volonté des gouvernements fédéral et provincial pour accélérer le processus et leur envoyer les fonds nécessaires. Actuellement, ce sont près de 700 foyers qui se tâtent pour être construits à Longueuil.

Lors du dévoilement du projet le 21 mai dernier, Sylvie Parent mentionnait que des logements sociaux seraient plutôt envisagés dans les secteurs du pôle de Roland-Terrien et sur le boulevard Taschereau, où rappelons-le, d'importantes réalisations sont également prévues.

Pourtant, le milieu communautaire réitère que des logements sociaux sont aussi nécessaires au centre-ville de Longueuil afin d'assurer la proximité des services aux populations vulnérables. « On ne veut pas que des logements sociaux au centre-ville, mais c'est une opportunité d'en construire », souligne Martin Boire.

Actuellement, près d'un millier de personnes patientent pour pouvoir habiter à Longueuil. « Il faudrait toujours prévoir une division de logements sociaux dans les nouveaux développements. À Longueuil, 33 % des ménages locataires consacrent plus de 30 % de ses revenus pour se loger, 14 % y consacrent 50 % et 5 % y consacrent 80 %. », explique Marco Monzon. De plus, il mentionne que très peu d'habitations sont disponibles et que les taux d'inoccupation sont très bas. Par exemple, pour un 5 et demi, on parle de 0,3 % d'inoccupation.

« On manque de logements sociaux, et la situation est encore plus grave pour les personnes à faible revenu », ajoute-t-il.

Et puis, avec le développement de ce secteur et la construction de plusieurs commerces et bureaux, les nouvelles entreprises du centre-ville de Longueuil auront besoin de main d'œuvre. Élise Tessier, d'Alliance Carrière Travail, affirme que l'organisme « accompagne près de 4 000 chercheurs d'emploi par année », et sollicite un « développement plus inclusif » à cet endroit.

Pour conclure, Mme Parent s'est dit pour un secteur de « mixité », et a tenu à rappeler l'objectif de l'évolution du centre-ville de Longueuil : « Ce qu'on souhaite, c'est un milieu de vie complet, avec des commerces et des services à proximité dans le but d'éliminer l'usage de la voiture et de réduire les gaz à effet de serre. Je comprends les inquiétudes, et nous avons 18 mois pour discuter avec les organismes. »

D’autres réactions

Lors du vote d’approbation du projet de développement du centre-ville par Divemco, mardi dernier à la séance du conseil, les quatre élus de l’opposition ont été les seuls à voter contre, notamment pour les mêmes raisons que le milieu communautaire, en plus de ne pas avoir reçu les études d’impact du projet sur la circulation et la fluidité.

Le député provincial de Longueuil–Saint-Hubert, Denis Trudel, qui est très impliqué quant à la crise du logement, a lui aussi réagi en déposant un plaidoyer pour la mixité sociale : « Le projet présenté au conseil municipal comporte une grande lacune : le manque de balises et l’obligation pour le promoteur d’inclure des logements sociaux et du logement abordable », mentionne-t-il par voie de communiqué.

Nous en sommes qu’à la première phase du développement du centre-ville de Longueuil qui prendra de nombreuses années à réaliser. Le projet total porte sur 1 km de rayon pour 3,5 milliards d’investissements : un dossier à suivre.

http://www.tvrs.ca/blog?id=4710&fbclid=IwAR2ssI8BwEzuRB5Z1yMVWWZeTEMhVP1QJlkrAPb1xqajt6oLZJ8Mytk6Rpo

9 juin 2020 : STUDIO DIRECT SUR DEMANDE

Entrevue avec : Marco Monzon, directeur général, Comité logement Rive-Sud

http://www.tvrs.ca/emissions/studio-direct/sur-demande?show=61418

71% des locataires de l’agglomération ont déjà vécu un problème d’insalubrité

Le 11 juin 2020 — **Par Geneviève Michaud**

(Photo : Comité logement Rive-Sud)

Les résultats de la vaste enquête sur les conditions de vie et d’habitation menée par la Coalition des organismes de l’agglomération de Longueuil pour le droit au logement sont probants: 71% des locataires de l’agglomération disent avoir vécu un problème de nuisance ou d’insalubrité au cours des 12 mois précédant l’enquête, et 19%, plus de 5 problèmes du genre.

Sur l’ensemble des répondants, 23% ont eu des problèmes de vermine (punaises de lit, coquerelles, fourmis, souris ou rats); 13% mentionnent que le chauffage est insuffisant ou défectueux; et 11% ont noté la présence de moisissures ou de champignons.

«Dans mon logement, l’humidité est vraiment élevée et il y a même des traces de moisissures, indique Diego, un des locataires participants. J’avertis mon propriétaire, mais il ne fait pas grand-chose…»

En ce qui a trait à la sécurité, 58% des répondants ont indiqué avoir vécu au moins un problème au cours des 12 mois précédant l’enquête; 22%, qu’une ou plusieurs portes d’entrée de leur édifice ne se verrouillaient pas; et 8%, que leur logement n’était pas équipé d’avertisseurs de fumée fonctionnels.

«La porte de mon bloc ne se barre pas et il n'y a pas de sortie de secours», raconte Diego.

«Je ne me sens pas en sécurité dans mon logement», ajoute Fernande, une autre répondante.

Les femmes monoparentales plus à risque

«L'analyse différenciée des résultats selon les sexes révèle que les femmes monoparentales vivent des enjeux significatifs», déplore l'adjointe à la direction à Carrefour pour Elle et membre du comité-recherche Marie-Christine Plante.

Elles sont entre autres plus sujettes à vivre de la discrimination (30% contre 14% pour l'ensemble des répondants), du harcèlement (20% contre 7%) et de la violence (20% contre 10%) dans leur logement ou leur voisinage.

Les résultats démontrent également que même si elles sont plus nombreuses à avoir un revenu annuel avant impôts inférieur à 29 000$ (58% contre 44%), elles paient en moyenne plus cher de loyer mensuel (782$ contre 731$).

«Il y a même un propriétaire qui louait aux familles uniquement ses logements situés au demi-sous-sol, raconte l'agente de sondage Ariel. Les autres appartements étaient réservés aux personnes seules ou aux couples.»

La situation des minorités visibles

Outre les femmes monoparentales, les personnes issues des minorités visibles vivent également plus de problèmes de logement.

En plus d'eux aussi payer plus cher pour leur loyer mensuel (766$ contre 719$), 11% des 242 répondants s'identifiant à une minorité visible ont dû postuler 5 fois et plus avant d'emménager; 11% n'ont pas signé de bail; et 12% ne savent pas qui est le propriétaire de leur logement.

Des actions concrètes réclamées

La Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement souhaite que les résultats de cette étude mènent d'abord et avant tout à la création d'un comité multidisciplinaire réunissant l'ensemble des intervenants en matière de salubrité, soit des représentants des services d'urbanisme des villes concernées, de la Direction de santé publique (DSP), du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil, du Bureau de développement social et communautaire, des Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Centre et des organismes communautaires membres de la Coalition.

Ce comité devra étudier les pistes d'action à adopter, comme d'étudier la possibilité de réaliser un registre des immeubles à logements jugés impropres à

l'habitation et de développer des stratégies de prévention en faisant la promotion de la réglementation existante et des services d'inspection auprès de la population.

En ce qui a trait aux changements structurels à réaliser sur les plans social et politique, la Coalition souhaite que le gouvernement du Québec adopte une loi instituant un registre obligatoire des loyers afin de contrer les augmentations abusives de loyer.

«Pour sortir les gens des logements insalubres, il faut également que les municipalités fassent preuve de leadership et se dotent d'un plan de développement de logements sociaux pour les prochaines années, croit le coordonnateur à la Maison La Virevolte et membre du comité-recherche Guy Levesque. Nous estimons qu'il faut un minimum de 500 unités par années sur 5 ans sur le territoire de l'agglomération pour répondre à la pénurie de logements de qualité qui fait rage en ce moment. Il est également primordial que les villes mettent en place une réserve foncière de terrain destiné spécifiquement au développement de logement social et communautaire.»

Taux d'inoccupation dramatiquement bas

L'agglomération subit présentement une crise du logement, avec un taux d'inoccupation global de 1,5% à Longueuil et de 1,9% pour Brossard, Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, alors que le taux d'équilibre du marché locatif se situe à 3%.

«Nous avons contacté chaque ville de l'agglomération afin de savoir comment les instances municipales se préparaient à l'aube du 1er juillet et de la grande période des déménagements afin d'accompagner et soutenir les locataires qui n'auront pas trouvé de logement à la fin de leur bail, explique le directeur du Comité logement Rive-Sud et membre du comité-recherche Marco Monzon. Nous constatons malheureusement que plusieurs villes semblent sous-estimer l'ampleur de la crise du logement qui fait rage actuellement et qui est aggravée par la crise de la COVID-19, ce qui va compliquer grandement la vie des locataires qui planifient un déménagement dans les prochaines semaines.»

Pour un portrait clair de la situation

En janvier 2017, étant préoccupée par le fait que plusieurs réalités sociales étaient occultées dans les données et études disponibles et qu'aucun portrait global et clair n'existait pour lui permettre d'orienter ses actions, la Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil a décidé d'agir.

Un long processus l'a menée à la rencontre de 1008 ménages locataires de l'ensemble du territoire de l'agglomération de Longueuil à l'hiver et au printemps 2019.

L’analyse et le «nettoyage» de ces données par la professionnelle de recherche Camille Girard-Marcil ont permis de dégager un portrait clair de la situation.

Des 997 formulaires complets et validés, 35% proviennent de l’arr. du Vieux-Longueuil (dont 9% du secteur de Le Moyne); 20% de l’arr. de Saint-Hubert; 18% de Brossard; 8% de Boucherville; 7% de Saint-Lambert; 7% de Saint-Bruno-de-Montarville; et 5% de l’arr. de Greenfield Park.

https://www.lecourrierdusud.ca/71-des-locataires-de-lagglomeration-ont-vecu-un-probleme-dinsalubrite-au-cours-des-12-derniers-mois/

Il y a urgence d'agir en matière d'habitation dans l'agglomération de Longueuil

Le 14 juin 2020
Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement

Lancement d'une vaste enquête auprès de 1000 ménages locataires

Dans le cadre d'un lancement virtuel, les membres du comité-recherche de la Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement ont présenté les résultats d'une vaste enquête sur les conditions de vie et d'habitation de 1000 ménages locataires de l'agglomération de Longueuil.
La professionnelle de recherche Camille Girard-Marcil a souligné les faits saillants et les résultats démontrent qu'il y a indéniablement urgence d'agir en matière de logement sur le territoire. Aux yeux des organisateurs, il s'avère nécessaire de soutenir les ménages locataires ayant des besoins impérieux en matière de logement.
Guy Levesque, coordonnateur à la Maison La Virevolte et membre du comité-recherche, souligne : « Nous espérons que cette enquête inédite et réalisée d'une manière rigoureuse, servira de référence en ce qui a trait aux enjeux en matière de logement et à leur priorisation sur le territoire pour les prochaines années. Nous voulons également que ce projet génère des actions concrètes afin de mieux soutenir les ménages locataires qui vivent des problèmes de logement liés à l'insalubrité. Il y a urgence d'agir ! ».

L’enquête démontre que plusieurs ménages locataires vivent dans des logements insalubres dont ils sont littéralement prisonniers et que ce sont les groupes sociaux les plus vulnérables, marginalisés et racisés qui sont les plus touchés. Marie-Christine Plante, adjointe à la direction à Carrefour pour Elle et membre du comité-recherche, mentionne à cet effet : « L’analyse différenciée selon les sexes révèle que les femmes monoparentales vivent des enjeux significatifs. Elles sont plus sujettes à vivre de la discrimination, du harcèlement et de la violence. Elles sont plus nombreuses à avoir de la difficulté à se trouver un logement et lorsqu’elles en ont un, elles le paient plus cher et rencontrent souvent plus de cinq problématiques en ce qui a trait à l’insalubrité.»

La Rive-Sud subit présentement une réelle crise du logement avec un taux d’inoccupation global dramatiquement bas, particulièrement à Longueuil à 1,5 % alors que le taux d’équilibre du marché locatif se situe à 3 %. Pour les villes de Brossard, Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, le taux d’inoccupation se situe à 1,8 %. Force est de constater que la pénurie de logements locatifs abordables et de qualité fait rage sur l’ensemble du territoire de l’agglomération de Longueuil et accentue la pression sur les locataires. Marco Monzon, directeur du Comité logement Rive-Sud et membre du comité-recherche affirme à ce sujet : « Dans les dernières semaines, nous avons contacté chaque Ville de l’agglomération de Longueuil afin de savoir comment les instances municipales se préparaient à l’aube du 1er juillet et de la grande période des déménagements afin d’accompagner et de soutenir les locataires qui n’auront pas trouvé de logement à la fin de leur bail. Nous constatons malheureusement que plusieurs villes semblent sous-estimer l’ampleur de la crise du logement qui fait rage actuellement et qui est aggravée par la crise de la COVID-19, ce qui va compliquer grandement la vie des locataires qui planifient un déménagement dans les prochaines semaines.»

Les membres du comité-recherche expliquent que le territoire de l’agglomération de Longueuil doit rapidement devenir le théâtre d’un grand chantier de développement de logements sociaux dans les prochaines années afin d’assurer de bonifier la quantité et la qualité de l’offre locative aux ménages locataires. Hamh Lam, directrice du Comité logement Montérégie et membre du comité-recherche explique : « La solution à l’insalubrité des logements passe certes par une application plus serrée de la réglementation des villes et par l’émission systématique de constats d’infraction aux propriétaires négligents, mais aussi et par-dessus tout, par la création de logements sociaux. Il faut des engagements clairs des villes à cet effet. »

Le comité-recherche conclut son rapport de recherche avec des propositions d’actions concrètes. Il invite l’ensemble des acteurs municipaux, des instances et des groupes communautaires intervenant en logement à les mettre en œuvre dès maintenant. Selon le comité, les élus des villes et leurs services d’urbanisme doivent être des acteurs-clés de cet exercice de concertation. À ce sujet, Guy Levesque, précise que « pour sortir les gens des logements insalubres, il faut absolument que les municipalités fassent preuve de leadership en se dotant d’un plan de développement de logement social pour les prochaines années, nous

estimons qu'il faut un minimum de 500 unités par année sur cinq ans sur le territoire de l'agglomération de Longueuil pour répondre à la pénurie de logements de qualité qui fait rage en ce moment. Il est également primordial que les villes mettent en place une réserve foncière de terrain destiné spécifiquement au développement de logement social et communautaire ».
Le comité-recherche croit également que les ménages locataires doivent être au cœur des travaux et des actions qui seront portés dans le milieu. C'est pourquoi un travail de mobilisation générale des locataires, s'appuyant sur les résultats du portrait et de ses recommandations, sera entrepris dès l'automne 2020 afin de développer et mettre en œuvre un « Plan d'action pour les mal-logés ». Ce plan d'action aura entre autres comme objectif de donner la parole aux mal-logés et de faire entendre cette parole auprès des instances et de planifier des actions politiques et de mobilisation afin de gérer les changements structurels nécessaires sur le plan local. Marie-Christine Plante déclare : « Nous croyons qu'il est indispensable pour lutter efficacement contre le phénomène de l'insalubrité des logements de renforcer le travail de concertation multisectorielle afin de favoriser une meilleure synergie entre les différents acteurs. Il va falloir innover et faire preuve de détermination pour s'assurer que les gens ne demeurent pas prisonniers de leur logement et pour développer des actions et des mécanismes de protection efficaces pour les nombreux locataires vivant dans des logements insalubres. Le logement est un droit humain fondamental et il est grand temps qu'il soit enfin respecté pour toutes et tous. »

https://www.lareleve.qc.ca/2020/06/14/il-y-a-urgence-dagir-en-matiere-dhabitation-dans-lagglomeration-de-longueuil/

Le Comité logement Rive-Sud manifestera jeudi pour la crise du logement

2020-06-17/

Le Comité logement Rive-Sud manifestera devant le bureau du ministre délégué à la santé et services sociaux, Lionel Carmant, pour dénoncer la crise du logement.

La manifestation débutera à 10h30, et aura pour but de dénoncer la situation de dizaines de ménages locataires qui risquent de se retrouver sans logis à partir du 1er juillet.
Les militantes et les militants du Comité logement Rive-Sud (CLRS) se joignent aux groupes membres du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), pour demander au gouvernement québécois de faire plus pour mettre fin à la crise du logement, notamment en finançant un projet de logements sociaux.
Selon les organismes de défense des droits des locataires, trouver un logement est semé d'embûches dans plusieurs villes.
Cela est en parti dû à la crise sanitaire et à la pénurie de logements, mais aussi parce que l'aide promise n'est pas au rendez-vous.
Auteure : Mélissa Aubert

http://www.fm1033.ca/le-comite-logement-rive-sud-manifestera-jeudi-pour-la-crise-du-logement/

La crise du logement doit être une priorité, clament les organismes

Le 18 juin 2020 —

(Photo : Denis Germain - Le Courrier du Sud)

À la veille de l'énoncé économique du gouvernement provincial, le Comité logement Rive-Sud (CLRS), la Maison La Virevolte et le Comité logement Beauharnois (CLB) ont manifesté devant les bureaux du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux et député de Taillon Lionel Carmant jeudi pour demander au gouvernement Legault de faire plus pour mettre fin à la crise du logement, notamment en profitant de son plan de relance post pandémie pour financer un grand chantier de logement social.

Les militants pour le droit aux logements ont profité de leur passage dans l'agglomération pour demander aux villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert de mettre rapidement en place des mesures d'urgence pour éviter que des ménages se retrouvent à la rue le 1er juillet.

Cette mobilisation s'inscrit dans une série d'actions locales du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), qui a manifesté au même moment devant les bureaux de la Coalition Avenir Québec (CAQ) à Montréal et devant ceux de la députée Geneviève Hébert à Sherbrooke.

Alors que la crise sanitaire et la pénurie de logements mettent en évidence l'incapacité croissante du marché locatif privé à répondre aux besoins des locataires à modestes et à faibles revenus, les organismes rappellent au gouvernement l'importance d'investir massivement dans la construction de logements sociaux.

(Source: Comité logement Rive-Sud)

https://www.lecourrierdusud.ca/la-crise-du-logement-doit-etre-une-priorite-clament-les-organismes/
https://www.cybersoleil.com/la-crise-du-logement-doit-etre-une-priorite-clament-les-organismes/

Cris du cœur pour des logements accessibles en Montérégie

2020-06-25/

À quelques jours de la période des déménagements, les organismes en soutien aux citoyens à faibles revenus sont inquiets.

C'est le cas notamment pour le Comité logement Rive-Sud (CLRS), la Maison La Virevolte et le Comité logement Beauharnois (CLB.

Tous trois rappellent au gouvernement du Québec qu'il doit faire plus pour mettre fin à la crise du logement et profiter de son plan de relance post pandémie pour financer un grand chantier de logement social.

Leur crainte réelle est que des ménages se retrouvent à la rue le premier juillet.

Les organismes souhaitent que les suppléments au loyer d'urgence, annoncés le 11 juin par la ministre de l'Habitation Andrée Laforest, soient octroyés rapidement.

Une étude exhaustive qui confirme nos pires craintes.

Selon le Comité logement Rive-Sud, des dizaines de ménages locataires en Montérégie sont encore en recherche de logement et n'ont rien trouvé.

Le Comité rappelle que les familles nombreuses font les frais de la pénurie extrême de logements familiaux à prix abordables.

Auteur : Henri-Paul Raymond

https://www.fm1033.ca/cris-du-coeur-pour-des-logements-accessibles-en-monteregie/

Le Comité logement Rive-Sud est inquiet à l'approche du 1er juillet

Le 29 juin 2020 — **Par Geneviève Michaud**

(Photo : Archives - Le Courrier du Sud)

Alors que la pandémie a accentué les problèmes pour la recherche de logements, «le jeu de la chaise musicale qui se fait le 1er juillet a été chamboulé, entre autres à cause des maisons et des logements neufs qui ne seront pas prêts à temps», expose le directeur général du Comité logement Rive-Sud Marco Monzon. Et plusieurs villes tardent à mettre en place des mesures pour faire face à une éventuelle crise du logement, déplore-t-il.

À LIRE AUSSI: **Crise du logement: 42 ménages ont placé une demande d'aide à Longueuil**
Crise du logement et pandémie: des organismes anticipent un 1er juillet laborieux

La crise du logement doit être une priorité, clament les organismes

71% des locataires de l'agglomération ont déjà vécu un problème d'insalubrité

Quelques dizaines de ménages locataires de la Montérégie, dont plusieurs dans l'agglomération de Longueuil, seraient toujours en recherche de logement, n'ayant pas réussi à signer un bail pour le 1er juillet.

Un taux d’inoccupation très faible

Selon les derniers chiffres de la Société canadienne d’hypothèque et de logement (SCHL), le taux d’inoccupation des logements se situait à 1,4% dans l’agglomération de Longueuil en octobre 2019. Un pourcentage dangereusement bas, alors que le taux d’équilibre est fixé à 3%.

La situation serait particulièrement difficile pour les familles à faible revenu, le taux d’inoccupation des logements de 3 chambres et plus dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal n’étant que de 0,7% en 2019. De plus, le prix de nombreux loyers étant trop élevé pour ces ménages, les logements qui leur sont accessibles sont par conséquent encore moins nombreux.

Des villes peu mobilisées

Le directeur général du Comité logement Rive-Sud est préoccupé par le peu d’actions posées par certaines villes de l’agglomération en prévision du 1er juillet.

«Longueuil, la Ville la plus populeuse, a pris ses responsabilités et c’est une bonne nouvelle, explique-t-il. Elle a pris le *lead*, mais malheureusement, ça ne s’est pas propagé au reste des villes de l’agglomération.»

Longueuil a entre autres mis en place un numéro unique pour les locataires qui se retrouveraient à la rue le 1er juillet, via sa ligne 311, en plus de prévoir de l’hébergement temporaire.

Du côté de Brossard, des mesures d’aide sont également prévues, « mais la Ville a dû être sensibilisée, parce qu’elle ne se sentait pas concernée», déplore M. Monzon.

Les autres villes de l’agglomération ont accusé réception des demandes du Comité logement et des autres organismes de la Rive-Sud, sans plus.

« Saint-Lambert, Saint-Bruno et Boucherville ont des taux d’inoccupation très bas, rappelle le directeur général. Et comme elles ont la réputation d’être des villes riches, on oublie parfois qu’il y a des gens en situation précaire qui s’y trouvent. »

Investir dans le logement social

Pour les organismes de l’agglomération, la vraie solution à la crise du logement passe d’abord et avant tout par le logement social.

« Le logement social, ça fait partie du filet social, soutient Caroline Vohl, du Comité logement Rive-Sud. Si on veut mettre tous les ménages à l’abri des crises économiques, sanitaires ou climatiques, incluant les locataires plus

vulnérables, et si c'est une vraie priorité, il faut investir dans un grand chantier de logement sociaux. »

« Nous estimons qu'il faut un minimum de 500 unités par année sur 5 ans sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, ajoute le coordonnateur de la Maison La Virevolte Guy Levesque. Il est également impératif que les villes mettent en place une réserve foncière de terrains destinés spécifiquement au développement de logements sociaux et communautaires. »

La réponse des villes

Au moment de mettre sous presse, seule la Ville de Brossard avait répondu aux demandes du *Courrier du Sud* concernant les mesures mises en place en prévision d'une possible crise du logement.

«La Ville a une entente de services avec la Croix Rouge pour venir en aide aux gens qui se retrouveraient sans logis, pour leur offrir temporairement de l'hébergement et de la nourriture, explique le directeur des communications de Brossard Alain Gauthier. Deux demandes d'aide ont été reçues jusqu'à présent. Une famille a été assistée dans la recherche d'un logement et la signature de son bail. Une autre famille est en processus, mais a eu l'autorisation de son propriétaire de rester dans son logement pour un mois supplémentaire.»

M. Gauthier salue la belle concertation des organismes du milieu, dont le Réseau d'habitations chez soi, la Maison internationale de la Rive-Sud et l'Office municipal d'habitation de Longueuil.

https://www.lecourrierdusud.ca/le-comite-logement-rive-sud-est-inquiet-a-lapproche-du-1er-juillet/?fbclid=IwAR3M-

Crise du logement : Longueuil sous les 2 p. cent en frais de taux d'occupation.

Marco Monzon du Comité Logement Rive-Sud à Longueuil, nous explique l'actuelle crise du logement sur la Rive-Sud.

29 juin : Entrevue à l'émission 'Votre Quotidien avec Charles Gaudreau' du FM103,3

https://blubrry.com/votre_quotidien/63563889/crise-du-logement-longueuil-sous-les-2-pcent-en-frais-de-taux-doccupation?fbclid=IwAR0QUgFJkvFBwBKucHWbhiq-ZkpE_YGHbHtqKd75y6WZBlZynOGbCJjZQ60

CRISE DU LOGEMENT : UN 1ER JUILLET « CATASTROPHIQUE »

Logements à Sainte-Catherine

Juliette Poireau

le 01 juillet à 11:55

Le directeur général de l'organisme Comité Logement Rive-Sud, Marco Monzon, qualifie le 1er juillet 2020 de « catastrophique » quant au nombre de ménages encore sans logement à cette date fatidique de grands déménagements.

En effet, à la veille du 1er juillet, 70 ménages de la Rive-Sud n'ont toujours pas trouvé d'endroit où se loger, selon les données du Comité Logement Rive-Sud, comparativement à une vingtaine à pareille date en 2019. Ce matin, les chiffres n'ont pas changé. Néanmoins, Marco Monzon précise que ces ménages ont peut-être trouvé un logement, mais sans en faire mention à l'organisme. « Un bilan du 1er juillet est avenir », confie le directeur.

« Les personnes qui ne trouvent pas aujourd'hui pourraient se retrouver à la rue », s'inquiète-t-il.

M. Monzon conseille à ses familles de joindre leur ville respective, qui, pour la plupart, ont pris des initiatives pour aider les ménages qui peinent à se trouver un logement, ainsi que de recourir aux organismes et différentes instances.

En effet, la MRC de Roussillon propose la ligne téléphonique Aide-Logement 450 638-1221, poste 2020 qui fournit de l'accompagnement pour la recherche, ou encore des ressources d'hébergement et d'entreposage.

Pour sa part, la Ville de Longueuil a mis en place un comité d'urgence pour soutenir et référer les familles en difficulté en contactant le 311, en plus de collaborer avec la Croix Rouge.

La Croix Rouge offre d'ailleurs une Aide pour les sinistrés. Il suffit de composer le 1 877 362-2435.

Cependant, M. Monzon critique et déplore le manque de responsabilité de certaines villes qui ne se sentent pas concernées par ce problème : « La Ville de Saint-Lambert n'a entrepris aucune action alors que deux ménages sont présentement à la recherche d'un logement. » À Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville, qui sont considérées comme villes riches, aucune démarche non plus, tandis que « le taux d'inoccupation est très bas et les loyers plus chers ».

Une crise du logement accentuée par la pandémie

Pour le directeur du Comité Logement Rive-Sud, la pandémie de COVID-19 est venue complexifier toutes les procédures pour réussir à se loger. « Ça a commencé avec l'arrêt des chantiers de construction. Des immeubles à logements ont cessé d'un coup d'être construits, ce qui a engendré un retard important de la livraison de logements prêts, détaille Marco Monzon. De plus, les inquiétudes face à la contamination du nouveau coronavirus ont nettement ralenti les périodes de visites, les personnes à faibles revenus qui n'ont pas accès à Internet n'ont pas pu chercher de logement, et les prix des loyers ont considérablement augmenté. »

Néanmoins, Marco Monzon rappelle que la crise du logement sévit sur le Québec depuis 2018, où le prix des loyers s'est mis à grimper de manière drastique.

Il déplore notamment le manque d'engagement de la part des gouvernements provincial et fédéral : « On a trop peu de logements locatifs abordables, ça prend du logement social, il faut investir. »

Selon le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), dont fait partie le Comité Logement Rive-Sud, il faudrait 50 000 nouvelles unités de logements abordables d'ici 5 ans à travers la province.

À l'agglomération de Longueuil, le Comité demande 500 à 600 unités supplémentaires par année pendant 5 ans. Actuellement, 2 000 ménages du territoire sont sur une liste d'attente pour trouver un logement, et « ça ne comprend pas ceux qui cherchent par eux-mêmes et ceux qui se sont retirés de la liste », rappelle M. Monzon.

Taux d'inoccupation des villes de l'agglomération de Longueuil

- Boucherville : 0,4 %
- Saint-Bruno-de-Montarville : 0,6 %
- Longueuil : 1,5 %
- Saint-Lambert : 1,6 %
- Brossard : 2,9 %

À noter qu'il faut un taux d'inoccupation d'au moins 3 % pour que l'offre et la demande soient équitables.

http://www.tvrs.ca/blog?id=4827&fbclid=IwAR0n53HB823XbC3k1MOdCG2vIW7BhBeKqcW1c2fgY5G-eF86giUWIF_FlO8

Crise du logement: 42 ménages ont placé une demande d'aide à Longueuil

Le 3 juillet 2020 — *Modifié à 15 h 54 min le 3 juillet 2020*

Par Geneviève Michaud

(Photo : Depositphotos)

Alors que le Comité logement Rive-Sud entrevoyait que quelques dizaines de ménages pourraient se retrouver à la rue lors de la valse des déménagements du 1er juillet, ce sont plutôt 42 demandes d'aide que la Ville de Longueuil a reçu via sa ligne 311.

«La situation est pire qu'on le pensait, indique le directeur général du Comité logement Rive-Sud Marco Monzon. Les chiffres qui nous ont été communiqués le 3 juillet montrent l'ampleur de la situation.»

Ainsi, 48 demandes d'aide ont été reçues à la Ville de Longueuil. De ce nombre, 6 ne provenaient pas du territoire et ont été référées aux ressources locales.

«Ces 42 ménages de Longueuil, ils représentent 142 personnes», précise M. Monzon.

Parmi les ménages dans le besoin, 19 ont été référés à la Croix Rouge pour de l'hébergement temporaire d'urgence. Les autres ont soit trouvé un toit pour quelque temps chez de la famille ou des amis, soit ils n'ont pas quitté le logement qu'ils occupaient déjà.

«Pour la plupart de ces ménages, le problème reste donc entier, comme ils ne sont toujours pas trouvé de logement permanent», déplore le directeur général.

«On parle beaucoup de chiffres, mais on a été témoin de beaucoup de désarroi et de désespoir au cours des derniers jours…»

– Marco Monzon

La Ville de Longueuil, l'Office municipal d'habitation (OMHL) et le Réseau d'habitations chez soi accompagneront les ménages dans leur recherche d'un toit. Le Comité logement Rive-Sud pourra quant à lui les appuyer pour toutes les questions légales.

«Bon coup à Longueuil»

S'il qualifie de «bon coup» la gestion de la crise par la Ville de Longueuil, qui a commencé à planifier ses mesures d'urgence dès février, Marco Monzon se fait toujours aussi critique des autres villes de la Rive-Sud qu'avant la crise.

«C'est dommage parce que plusieurs autres villes ont décidé de ne rien faire pour aider leurs citoyens dans le besoin.» Il y a selon lui «encore beaucoup de travail à faire dans certaines municipalités», que ce soit pour aider ceux qui seraient toujours à la recherche d'un logement actuellement ainsi que pour mieux planifier la période des déménagements pour les années à venir.

Un taux d'inoccupation très faible

Selon les derniers chiffres de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation des logements se situait à 1,4% dans l'agglomération de Longueuil en octobre 2019. Un pourcentage dangereusement bas, alors que le taux d'équilibre est fixé à 3%.

La situation serait particulièrement difficile pour les familles à faible revenu, le taux d'inoccupation des logements de 3 chambres et plus dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal n'étant que de 0,7% en 2019. De plus, le prix de nombreux loyers étant trop élevé pour ces ménages, les logements qui leur sont accessibles sont par conséquent encore moins nombreux.

Pour obtenir de l'aide

- Longueuil: 311
- Brossard: 450 923-6311
- Boucherville: 450 449-8100
- Saint-Bruno-de-Montarville: 450 653-2443
- Saint-Lambert: 450 672-4444

https://www.lecourrierdusud.ca/crise-du-logement-42-menages-ont-place-une-demande-daide-a-longueuil/?fbclid=IwAR16sRDXV6R6Ink1vzf5GHwteJI2E5b82zUYrFalf9CVX_-jc0pT6UCjXjQ

Les villes de Boucherville et Saint-Bruno sont en souffrance de logis sociaux

- Publié le 10 juillet 2020 à 14h07

Journaliste - FM103,3

Le directeur général de Comité logement Rive-Sud à Longueuil, Marco Monzon, lance un appel aux Villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville d'en faire plus pour les familles démunies et le logement social et abordable.

Boucherville et Saint-Bruno font piètre figure avec un maigre 0,4 % pour l'une et 0,6 % pour l'autre de taux d'inoccupation, alors que le taux d'équilibre en logements pour une ville se situe à 3 %.

Marco Monzon trouve cette situation dommage et son Comité ne peut faire plus que de sensibiliser les villes à promouvoir la construction de logements sociaux.

Il dit que ces deux villes estiment ne pas avoir de problèmes de manque de logements et n'ont pas de demandes en ce sens.

Cependant, M. Monzon les invite tout de même à poser des gestes concrets pour améliorer la situation.

Lecteur audio

00:00
00:00

Utilisez les flèches haut/bas pour augmenter ou diminuer le volume.

Longueuil avec un taux de 1,5 % a mis en place des mesures pour aider les familles en quête urgente d’un appartement via la ligne 311 et Brossard a un taux d’inoccupation de 2,9 %.

Auteur: Henri-Paul Raymond

https://www.fm1033.ca/les-villes-de-boucherville-et-saint-bruno-sont-en-souffrance-de-logis-sociaux/

Un 1er juillet difficile pour plusieurs locataires

Le 12 juillet 2020 — *Modifié à 14 h 57 min le 10 juillet 2020*

(Photo : Depositphotos)

À la suite de la période de déménagements du 1er juillet, la Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement (COALDL) constate avec inquiétude l'ampleur inégalée de la crise du logement qui fait rage sur le territoire en ce moment.

Seulement dans la ville de Longueuil, plus de 67 ménages ont fait une demande d'aide cette année, représentant plus de 103 personnes dont 37 enfants. À ce jour, ce sont plus de 19 ménages qui ont été hébergés d'urgence grâce à l'entente entre la Ville de Longueuil et la Croix-Rouge, et qui étaient à risque de se retrouver à la rue.

«Pour notre organisme et les personnes en quête d'un logement, la crise du logement se vit à l'année, rappelle le directeur du Réseau d'habitations chez soi André Bilodeau. Nous accompagnons des ménages en grande difficulté à se trouver un logement 12 mois par année. En moyenne, ce sont plus de 50 ménages par mois qui sollicitent notre soutien visant à obtenir un logement et ce, peu importe le logement. Malheureusement, ces ménages sont contraints à prendre ce qui est disponible et non pas ce qui serait idéal.»

«Pour s'attaquer à la source du problème de la crise du logement, il faut mettre en place des solutions pérennes comme bonifier l'offre locative en développant davantage de logements sociaux et communautaires, ajoute Guy Levesque de la

Maison La Virevolte. La Coalition est prête à faire front commun avec les villes afin que l'agglomération ait les leviers financiers nécessaires du fédéral et du provincial pour concrétiser cet objectif. Fort du travail de concertation que nous avons pu réaliser dans la mise en place des mesures d'urgence, nous nous devons d'accentuer les pressions auprès des autres paliers de gouvernement afin de contrer la pénurie de logements qui sévit actuellement.»

Il est cependant dommage de constater que les villes de Saint-Bruno-de-Montarville, Boucherville et de Saint-Lambert ont fait le choix de ne pas mettre en place des mesures d'urgence malgré le faible taux de logements disponibles sur leur territoire (0,6%, 0,4% et 1,6% respectivement) et les demandes répétées en ce sens d'organismes en défense de droits des locataires.

«Comment peut-on justifier de ne rien faire quand le Québec vit sa pire crise du logement depuis le début des années 2000 dans un contexte de pandémie mondiale qui vient exacerber la situation pour plusieurs ménages locataires?» se demande le directeur général du Comité logement Rive-Sud Marco Monzon.

(Source: Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement)

https://www.lecourrierdusud.ca/un-1er-juillet-difficile-pour-plusieurs-locataires/?fbclid=IwAR1UmaZoXDExnp_3JeiqPnxVLD98itJ-SbrYmOkbf3Fuk58spqdsKB91xFs

Taux d’inoccupation anémique dans la région: Une quête de logement de plus en plus ardue

Le 14 juillet 2020 — *Modifié à 10 h 48 min le 13 juillet 2020*
par Steve Martin de l'Initiative de journalisme local

Des affiches comme on en retrouve de moins en moins dans la MRC.

Alors que le taux d’inoccupation des logements dans la région est à un niveau inquiétant, les individus, couples et familles à la recherche d’un toit se retrouvent devant une situation difficile quand vient le moment de déménager. Un problème récurrent qui préoccupe les organisations qui suivent la situation de près.

Mis à part certains quartiers qui font plutôt figure d’exception, la plupart des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal font piètre figure depuis quelques années en terme de disponibilité de logements à prix abordable.

Certains ont pu profiter ces dernières semaines du programme gouvernemental d’aide d’urgence aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs, mais cette mesure demeure, au mieux, un pansement temporaire sur un problème plus large.

Le programme permet de donner un répit à ceux qui sont à la recherche d’une nouvelle adresse en assumant des frais d’hébergement temporaire, des frais d’entreposage et des frais de déménagement.

Les municipalités admissibles sont celles dont le taux d’inoccupation est égal ou inférieur à 2%.

Rappelons que la MRC de Marguerite-D'Youville fait partie d'un nombre grandissant de régions dans la province aux prises avec un problème lié à la disponibilité des logements.

« Le taux d'équilibre est de 3 %, explique Marco Monzon, directeur général du Comité logement Rive-Sud. Alors à 1,3 %, le taux d'inoccupation dans la région est très bas. À Varennes, on parle même de 0,4 %. À Sainte-Julie ce taux s'élève à 0,9 %, alors nous sommes vraiment devant une situation où il y a un déséquilibre. »

Nouveaux arrivants et personnes âgées

Selon M. Monzon, il faut également tenir compte du fait que plusieurs personnes ont dû trouver, faute d'un logement, un endroit temporaire pour s'installer le temps de poursuivre leur recherche.

« Ils ont pu se tourner vers des familles, des amis alors même s'ils ne sont pas dans la rue, ça ne veut pas dire qu'ils sont en logement. »

Il semble par ailleurs que certains groupes soient plus affectés par la situation actuelle, dont les personnes âgées, les jeunes professionnels en début de carrière et les nouveaux arrivants qui, bien souvent, ne connaissent pas suffisamment leurs droits pour savoir qu'ils ont des recours lorsqu'ils se retrouvent en situation précaire.

« Quand ils arrivent dans la région, ces derniers n'ont pas nécessairement accès tout de suite à la propriété, alors il se tournent vers le logement locatif. Du côté des gens âgés, certains arrivent à un moment de leur vie où ils ne peuvent plus s'occuper d'une maison, alors eux aussi sont à la recherche d'un appartement ou d'un condo. »

Situations toxiques

Le directeur général du Comité logement Rive-Sud ajoute également que le nombre anémique de nouveaux logements sociaux a contribué à l'effet d'entonnoir qui a mené à la fois à une hausse du coût des logements, toutes catégories confondues, ainsi qu'à la progression du taux d'inoccupation.

« Tous les types de logements ont connu une augmentation de prix assez draconienne, admet ce dernier. Et il y a des phénomènes comme celui qu'on appelle la « réno-éviction ». C'est ce qui arrive quand de nouveaux propriétaires achètent un immeuble dont les loyers ne sont pas très élevés. Certains vont entreprendre des rénovations importantes, ce qu'ils ont le droit de faire, mais ils vont présenter ça comme si le départ des locataires était définitif. Ce n'est pas illégal, mais c'est très malhonnête. Dans les faits, le locataire a le droit de revenir une fois les rénovations complétées, mais ce n'est pas la façon dont ça leur est présenté. »

Effet pervers de cette situation, les locataires doivent également, faute d'alternatives, accepter des situations parfois toxiques. À titre d'exemple, M. Monzon évoque le cas de deux sœurs âgées ayant accepté de subir l'intimidation d'un propriétaire agressif à défaut d'avoir pu trouver un autre logement disponible.

« Je leur ai demandé naïvement comment elles pouvaient supporter une relation comme celle-là avec leur propriétaire. Elles m'ont répondu qu'elles n'avaient pas le choix parce qu'elles n'avaient rien trouvé d'autre. Par le passé, si les locataires ne voulaient pas entreprendre des démarches qui allaient prendre des mois avec la Régie du logement, ils pouvaient partir et trouver autre chose. Aujourd'hui, cette option-là n'est plus disponible », conclut-il.

https://www.lareleve.qc.ca/2020/07/14/taux-dinoccupation-anemique/

Crise du logement: «C’est une tragédie, ce qu’ils vivent!»

PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

En temps normal, la pénurie de logements se résorbe tranquillement après le 1er juillet.

Les temps sont durs pour certains ménages : ils sont plus de 250 à continuer de se chercher un logement dans le Grand Montréal, alors qu’en temps normal, la pénurie de logements se résorbe tranquillement après le 1er juillet.

Publié le 21 juillet 2020 à 5h

VÉRONIQUE LAUZON
LA PRESSE

La période critique durant laquelle de nombreux ménages cherchent un logement s’étire en effet depuis le début de juillet, contrairement aux années précédentes. D’après le Front d’action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), plus de 250 ménages sont actuellement sans logis dans la Communauté métropolitaine de Montréal, soit 193 à Montréal, 35 à Laval, 20 à Longueuil et 15 dans les environs de Châteauguay.

« La situation n’a pas beaucoup bougé au cours du mois. Ça traduit la rareté du logement et la difficulté de s’en trouver un pour certains ménages », explique Véronique Laflamme, porte-parole du FRAPRU.

Le directeur général de l’Office municipal d’habitation de Châteauguay, Bertrand Loiselle, indique qu’un service d’aide local a été mis sur pied cette année dans la MRC de Roussillon puisque la situation était particulièrement préoccupante. Depuis le 11 juin, il a reçu une soixantaine d’appels, et 15 ménages cherchent toujours. Selon M. Loiselle, les trois quarts des personnes qui demandent de l’aide et peinent à trouver un logement sont des femmes. « Malheureusement, on

remarque qu'elles sont les grandes perdantes. Pourquoi ? Je crois qu'elles sont plus pauvres, souvent monoparentales et isolées. »

Pour aider ces gens, le service local d'aide de la MRC leur offre de payer une partie des frais d'une chambre d'hôtel le temps qu'ils trouvent un logement. Il peut également les accompagner dans leurs recherches. « Ça reste de l'aide d'urgence, mais ça ne règle pas le problème de fond. Il faut que le gouvernement crée plus de logements sociaux pour augmenter la qualité de vie de bien des gens, surtout de femmes », estime Bertrand Loiselle.

Parmi ceux que la MRC de Roussillon aide, il y a Marie-France Simard, qui doit vivre dans ses valises, chez sa « belle-sœur », depuis le 27 juin. Même si elle cherche activement un logement dans les environs de Saint-Constant, les propriétaires ne la choisissent jamais, notamment parce qu'ils lui disent qu'elle a un « mauvais crédit », avance-t-elle. « Et pourtant, j'ai toujours payé mon loyer ! »

Je ne pensais pas que c'était difficile comme ça, se trouver un logement en ce moment ! Je suis allée en visiter un autre hier [dimanche]. Le propriétaire m'a dit que 12 personnes étaient intéressées et qu'il va regarder nos crédits. Je ne m'attends pas à ce qu'il me choisisse. J'espère trouver avant l'hiver…

Marie-France Simard, qui travaille à Brossard

La porte-parole du FRAPRU le répète : « Le marché privé ne veut pas de certains ménages, comme les femmes monoparentales, ceux à faible revenu ou ceux qui n'ont pas un bon crédit », avance Véronique Laflamme. « C'est pour ça qu'il faut des solutions à moyen terme, comme plus de logements sociaux. »

Du côté de Longueuil, le Comité logement Rive-Sud avait aidé une vingtaine de ménages en 2019, selon le directeur général, Marco Monzon. « Je croyais que cette année, avec la crise du logement, ce serait le double. Eh bien, je me suis trompé : c'est le triple qu'on a aidé [une soixantaine de ménages] ! » Une vingtaine de ménages cherchent toujours. « C'est une tragédie, ce qu'ils vivent ! », lance M. Monzon.

Lui aussi croit que la solution se trouve dans la construction par le gouvernement de logements sociaux, dont la demande est « énorme » actuellement. « Avant la pandémie, il y avait plus de 2000 ménages en attente d'un logement social à Longueuil », explique M. Monzon. Selon lui, les femmes avec enfants et les nouveaux arrivants sont victimes de « discrimination » de certains propriétaires, et les logements sociaux pourraient leur venir en aide.

https://www.lapresse.ca/actualites/2020-07-21/crise-du-logement-c-est-une-tragedie-ce-qu-ils-vivent.php

Crise du logement: 20 ménages toujours à la recherche d’un toit à Longueuil

Le 22 juillet 2020 — *Modifié à 12 h 23 min le 22 juillet 2020*

Par Geneviève Michaud

(Photo : Depositphotos)

La crise du logement de 2020 restera marquée dans les annales comme l’une des pires des dernières décennies sur la Rive-Sud. Trois semaines après la valse des déménagements du 1er juillet, une vingtaine de ménages sont toujours à la recherche d’un logement à Longueuil, tout comme une douzaine dans la MRC de Roussillon. D’après le Front d’action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), plus de 250 ménages seraient actuellement sans logis sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Alors que le Comité logement Rive-Sud entrevoyait que quelques dizaines de ménages pourraient se retrouver à la rue cette année, ce sont plutôt 69 demandes d’aide que la Ville de Longueuil a reçu via sa ligne 311 en date du 16 juillet.

De ce nombre, 12 ménages se trouvaient hors territoire – souvent dans d’autres villes de l’agglomération -; une trentaine ont été référés à la Croix Rouge; 9 se sont trouvés un logement; et une vingtaine sont toujours à la recherche d’un toit.

«Ces ménages de Longueuil, ce sont 98 adultes et 47 enfants.»

– Marco Monzon

«Et on reçoit encore des demandes, qu'on réfère au 311, indique le directeur général du Comité logement Rive-Sud Marco Monzon. Je n'ai jamais vu quelque chose comme ça. La situation est pire qu'on le pensait.»

Plusieurs de ces nouvelles demandes proviennent de ménages qui sont sur le point d'être évincés par leur propriétaire. En effet, avec la reprise des audiences à la Régie du logement, on assiste à «une deuxième crise du logement», soutient M. Monzon.

La Ville de Longueuil, l'Office municipal d'habitation (OMHL) et le Réseau d'habitations chez soi accompagnent les ménages dans leurs recherches. Le Comité logement Rive-Sud peut quant à lui les appuyer pour toutes les questions légales.

Personne à la rue, mais…

Du côté de la MRC de Roussillon, où la ligne téléphonique Aide-logements a été mise en place pour les citoyens du territoire aux prises avec des enjeux de logement, «on a dépassé le cap des 60 appels en date du 22 juillet», indique le directeur général de l'Office municipal d'habitation de Châteauguay Bertrand Loiselle.

Alors que quelques appels provenaient de gens de l'extérieur du territoire, la plupart concernaient les six ou sept plus grosses villes de la MRC.

«Beaucoup se sont trouvés un logement depuis, mais une douzaine de cas sont toujours actifs, explique M. Loiselle. Personne n'est présentement à la rue, certains s'étant replacés temporairement chez de la famille ou des amis. D'autres n'ont pas encore quitté leur logement, mais savent qu'ils seront expulsés prochainement.»

Les propriétaires n'ayant pu récupérer leur logement pour le 1er juillet et étant peut-être moins pressés d'expulser pendant l'été, le directeur général croit que l'effet de cette nouvelle vague d'évictions pourrait se faire sentir jusqu'en août ou même septembre.

M. Loiselle rappelle que la ligne Aide-logements (450 638-1221, poste 2020) sera en fonction jusqu'au 1er août.

Logement social

Les deux hommes sont catégoriques: pour régler une fois pour toute la crise du logement, ça prend plus de logements sociaux.

«Quel est le niveau de drame qu'on accepte? Il n'y a personne à la rue, mais ces ménages sont des victimes de la crise du logement.»

– Bertrand Loiselle

«Ce que les statistiques cachent c'est que dans le peu de logements disponibles, encore moins sont accessibles pour les gens qui cherchent, car plusieurs sont beaucoup trop chers», explique Marco Monzon.

«Un couple qui fait 45 000$ par année ne peut pas se permettre de payer 1000$ par mois pour un 4 1/2, ajoute Bertrand Loiselle. Et à l'autre bout du spectre, personne ne mérite d'habiter dans un taudis.»

«Quand les gens ne dépensent pas tout leur argent dans leur logement, ils le dépensent ailleurs et l'injecte dans l'économie locale», rappelle le directeur général de l'OMH.

Un taux d'inoccupation très faible

Selon les derniers chiffres de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation des logements se situait à 1,4% dans l'agglomération de Longueuil en octobre 2019. Un pourcentage dangereusement bas, alors que le taux d'équilibre est fixé à 3%.

La situation serait particulièrement difficile pour les familles à faible revenu, le taux d'inoccupation des logements de 3 chambres et plus dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal n'étant que de 0,7% en 2019. De plus, le prix de nombreux loyers étant trop élevé pour ces ménages, les logements qui leur sont accessibles sont par conséquent encore moins nombreux.

Pour obtenir de l'aide

- Longueuil: 311
- Brossard: 450 923-6311
- Boucherville: 450 449-8100
- Saint-Bruno-de-Montarville: 450 653-2443
- Saint-Lambert: 450 672-4444
- MRC de Roussillon: 450 638-1221, poste 2020

https://www.lecourrierdusud.ca/crise-du-logement-20-menages-toujours-a-la-recherche-dun-toit-a-longueuil/?fbclid=IwAR3KwFMebr9Ndsa3qqrOcLxmfuNCR49t0QQgOJ1ypt4YxLjdc8GIfpxkB5s

L’ENTENTE DE PRINCIPE SUR LE LOGEMENT DE QUÉBEC ET OTTAWA ACCUEILLIE FAVORABLEMENT

Ville de Longueuil

Juliette Poireau

le 22 septembre à 10:00

La Ville de Longueuil et le Comité de logement Rive-Sud saluent l’entente sur l’application en sol québécois de la Stratégie nationale sur le logement entre Québec et Ottawa qui débloque des fonds fédéraux figés depuis trois ans. Le Québec recevra 1,7 milliard de dollars sur 10 ans pour la création de logements sociaux et abordables.

Pour la Ville de Longueuil, cette entente représente « une étape importante pour répondre aux enjeux en logement social », bien qu’elle reste « vigilante pour la suite du dossier ».

Seulement pour Longueuil, 15 projets de logements sociaux et abordables sont en attente d’autorisation d’AccèsLogis Québec, dont certains depuis six ou sept ans. En tout, plus de 300 logements devraient voir le jour si tous ces projets finissent par être réalisés.

Cela concerne des logements destinés aux jeunes mères, aux personnes vivant avec des troubles de santé mentale, aux itinérants, aux ménages à faible revenu, aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite, aux personnes vivant avec une déficience visuelle, aux retraités, et à tous les gens cherchant un loyer abordable.

« Les citoyens ont besoin de ces logis. Ils nous interpellent, mais nous n’avons pas le pouvoir d’accélérer ces projets. Nous espérons donc que l’entente permettra la réalisation de projets à court terme », a déclaré la mairesse de Longueuil, Sylvie Parent, par voie de communiqué.

Actuellement, 1 500 ménages longueuillois sont placés sur une liste d'attente pour un logement subventionné. Selon le dernier rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement publié en janvier, le taux d'inoccupation à Longueuil est de 1,5 %, tandis qu'un ménage locataire sur trois doit consacrer 30 % et plus de son revenu pour se loger.

Pour Marco Monzon de Comité logement Rive-Sud, cette entente est accueillie « favorablement ». Néanmoins, il soulève plusieurs incertitudes dans ce dossier, notamment sur l'avenir du programme québécois AccèsLogis et sur le désir d'investir dans les logements sociaux du côté de la Coalition Avenir Québec (CAQ). « Depuis que la CAQ est au pouvoir, il n'y a eu aucun investissement pour la création d'unités de logement social », soutient M. Monzon.

Il espère que cette entente permettra de réaliser « rapidement les projets en attente pour construire de nouvelles unités à travers la province ». Bien que l'accord débloque 1,7 G$ sur 10 ans pour le Québec, M. Monzon rappelle que cette somme ne suffira pas à atteindre l'objectif de 10 000 nouvelles unités par an en cinq ans, établi par différentes organisations. « On est loin du compte, mais c'est un pas dans la bonne direction », assure-t-il.

Ce montant s'ajoute au un milliard de dollars destiné au logement social à l'échelle du Canada annoncé hier par Ottawa.

Stratégie nationale sur le logement

Pendant plus de trois ans, les gouvernements du Québec et du Canada n'arrivaient pas à s'entendre sur l'application en sol québécois de la Stratégie nationale sur le logement. Le Québec refusait d'y prendre part en raison des conditions définies par Ottawa.

La Stratégie nationale sur le logement prévoit des investissements combinés du gouvernement fédéral et des provinces de plus de 55 milliards sur 10 ans afin d'améliorer l'accès à des loyers abordables. L'objectif est de combler les besoins en logement de 530 000 familles en créant 100 000 nouveaux logements et en en rénovant plus de 300 000.

https://www.tvrs.ca/blog/lentente-de-principe-sur-le-logement-de-quebec-et-ottawa-accueillie-favorablement

Comité Logement Rive-Sud salue l’Entente sur le logement social Canada-Québec

Publié le 24 septembre 2020 à 16h09

Source: Archives

Journaliste - FM103,3

Après trois ans de négociation, Québec et Ottawa ont désormais une entente de principe en matière de logement sociaux.

Le gouvernement fédéral va remettre 1,8 milliards de dollars sur 10 ans à la province pour la construction de nouvelles unités.

Une annonce qui a réjoui le directeur général du Comité Logement Rive-Sud, alors que les organismes de défenses des locataires réclament depuis plusieurs années un meilleur financement pour ces projets.

Toutefois, Marco Monzon croit que le montant n’est pas suffisant pour répondre totalement à leurs revendications.

Lecteur audio

00:00
00:00

Utilisez les flèches haut/bas pour augmenter ou diminuer le volume.

Municipalités et organismes impliqués dans la cause du logement social attendent avec impatience de voir les détails de cette nouvelle entente pour que les projets de construction démarrent rapidement.

Notons que la CAQ a promis en campagne électorale de livrer les 12 000 logements sociaux coincés dans la machine bureaucratique.

Auteur: Simon Deschamps

http://www.fm1033.ca/comite-logement-rive-sud-salue-lentente-sur-le-logement-social-canada-quebec/

Logements: un déménagement symbolique pour dénoncer l'« urgence d'agir»

Le 19 octobre 2020 — *Modifié à 14 h 36 min le 18 octobre 2020*

Par Ali Dostie

Par ce geste symbolique, le CAFAL interpelle directement la mairesse Sylvie Parent. *(Photo : Gracieuseté)*

Des femmes locataires ont déménagé à l'hôtel de ville ce samedi et y ont laissé des boites et valises; un geste symbolique posé par le Comité d'Actions Féministes de l'agglomération de Longueuil (CAFAL), qui se dit préoccupé par le manque de logements adéquats disponibles sur le territoire.

Ces femmes interpellent directement la mairesse Sylvie Parent, rappelant qu'elles sont «à deux mètres d'avoir un logement décent».

Le CAFAL, né en mars 2019, demande que les paliers fédéral, provincial et municipal cessent de se renvoyer la balle lorsqu'il est question d'offrir des logements sociaux et des logements décents.

«La Ville de Longueuil doit prendre ses responsabilités. Elle doit mettre sur pied des mesures suffisantes pour développer de nouvelles unités de logement social et lutter contre l'insalubrité en appliquant son code du logement », exhorte le regroupement, qui accuse la mairesse de demeurer «muette» sur cet enjeu.

«Ça donne l'impression que la mairesse dort pendant que les rats dansent librement dans les appartements de nos concitoyennes, poursuit-il, reprenant le

slogan inscrit sur leur affiche apparue au parc St. Mark, la semaine dernière. Le CAFAL aimerait se tromper à ce sujet. »

Pénurie, discrimination, insalubrité

Alors que le taux d'inoccupation sur le territoire est très bas, celui des logements de 3 chambres ou plus, est quasi nul.

Les femmes locataires de Longueuil déplorent les logements trop chers, trop rares, trop petits et trop souvent insalubres.

Elles dénoncent également être fréquemment victimes de discrimination dans leurs recherches de logement, lorsqu'elles mentionnent être mères de famille monoparentale ou prestataires de l'aide de dernier recours.

Le regroupement rappelle aussi les longs délais avant d'avoir accès à un logement social.

«Les femmes ont besoin d'être logées en toute sécurité, ont besoin d'un logement salubre, suffisamment grand, adapté et abordable. Elles doivent aussi avoir accès à un logement lorsqu'elles veulent fuir une dynamique de violence conjugale, de violence familiale ou tout autre violence mettant en péril leur sécurité», indique le CAFAL, par voie de communiqué.

À la suite d'un article publié par Le Courrier du Sud au sujet d'une infestation de rats dans un immeuble de Longueuil, plusieurs citoyennes ont dénoncé aux groupes communautaires la présence de vermine dans leur logement et ont fait resurgir leur impuissance et leur méconnaissance des services d'aide.

https://www.lecourrierdusud.ca/logements-un-demenagement-symbolique-pour-denoncer-lurgence-dagir/

Le Comité logement Rive-Sud affiche l’urgence de financer le logement social

Le 11 novembre 2020 — *Modifié à 14 h 47 min le 11 novembre 2020*

Par Geneviève Michaud

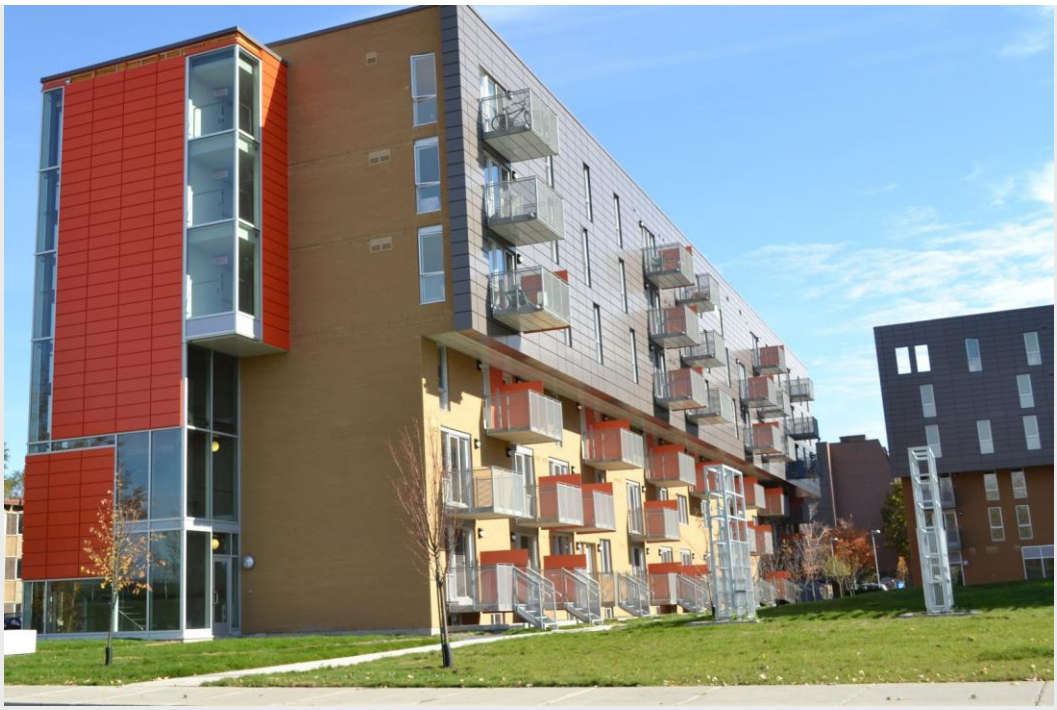

(Photo : Le Courrier du Sud - Archives)

Alors que le gouvernement de François Legault s’apprête à présenter sa mise à jour économique, le Comité logement Rive-Sud prévoit une campagne d’affichage pour rappeler aux élus l’importance de financer le logement social. Le Comité s’inquiète du manque de proactivité de Québec en la matière.

À Longueuil, des affiches surdimensionnées seront installées devant le Palladium du boul. Roland-Therrien, en face du bureau du député de Taillon Lionel Carmant, ainsi qu’au parc St. Mark.

Une quarantaine d’affiches seront également installées par le Front d’action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) dans plusieurs quartiers de Montréal et à travers la province.

«Actuellement, le gouvernement Legault ne fait même pas ce qu’il faut pour réaliser sa promesse électorale de livrer l’intégralité des 15 000 logements sociaux annoncés par ces prédécesseurs, déplore le FRAPRU. Depuis deux ans, seulement 2500 ont été construits. Et nous n’avons aucune nouvelle de l’utilisation des sommes obtenues du fédéral, plus d’un mois après l’annonce de la signature de l’entente avec Ottawa.»

Le Comité logement Rive-Sud rappelle que la crise sanitaire n'a fait qu'aggraver la situation de nombreux locataires, plusieurs s'étant retrouvés sans logis au cours des derniers mois.

L'organisme rappelle que le projet de 500 M$ présenté par Devimco pour le centre-ville de Longueuil ne comporte aucune unité de logement social.

«Il est inconcevable que la Ville de Longueuil signe une telle entente sans imposer un minimum de logements sociaux quand on sait qu'à Longueuil, 33% des ménages locataires consacrent plus de 30% de ses revenus pour se loger, 14% y consacrent 50% et 5% y consacrent 80%», soulève le directeur général du Comité Marco Monzon.

Présentement, sur le territoire du Comité logement Rive-Sud, le taux d'inoccupation varie entre 0% et 1,5%.

«Nous constatons malheureusement que plusieurs villes semblent sous-estimer l'ampleur de la crise du logement qui fait rage actuellement et qui est aggravée par la crise de la COVID-19, ce qui va compliquer grandement la vie des locataires qui planifient un déménagement…» déplore M. Monzon.

Le FRAPRU et le Comité demandent au gouvernement Legault de profiter de la mise à jour économique de jeudi pour accélérer la réalisation de logements sociaux, en plus d'exhorter Québec de «se doter d'une vision à plus long terme, pour sortir définitivement de la crise».

Pour ce faire, ils souhaitent des investissements qui permettront de lancer un grand chantier de 50 000 logements sociaux en 5 ans, dont un minimum de 500 unités pour chacune de ces années sur les territoires de l'agglomération de Longueuil et du Roussillon respectivement.

https://www.lecourrierdusud.ca/le-comite-logement-rive-sud-affiche-lurgence-de-financer-le-logement-social/

Le Comité logement Rive-Sud affiche l’urgence de financer le logement social

Le 12 novembre 2020 — *Modifié à 14 h 37 min le 12 novembre 2020*
Par Geneviève Michaud

Des affiches sont installées devant l'ancien motel à vendre de la rue Principale, actuellement habité par plusieurs locataires. *(Photo : Michel Thibault)*

Alors que le gouvernement de François Legault présente sa mise à jour économique jeudi, le Comité logement Rive-Sud prévoit une campagne d’affichage pour rappeler aux élus l’importance de financer le logement social. Le Comité s’inquiète du manque de proactivité de Québec en la matière.

À Châteauguay, des affiches sont installées devant l’ancien motel à vendre de la rue Principale, actuellement habité par plusieurs locataires.

Une quarantaine d’affiches seront également installées par le Front d’action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) dans plusieurs quartiers de Montréal et à travers la province.

« Actuellement, le gouvernement Legault ne fait même pas ce qu’il faut pour réaliser sa promesse électorale de livrer l’intégralité des 15 000 logements sociaux annoncés par ces prédécesseurs, déplore le FRAPRU. Depuis deux ans, seulement 2500 ont été construits. Et nous n’avons aucune nouvelle de l’utilisation des sommes obtenues du fédéral, plus d’un mois après l’annonce de la signature de l’entente avec Ottawa. »

Le Comité logement Rive-Sud rappelle que la crise sanitaire n'a fait qu'aggraver la situation de nombreux locataires, plusieurs s'étant retrouvés sans logis au cours des derniers mois.

Présentement, sur le territoire du Comité logement Rive-Sud, le taux d'inoccupation varie entre 0% et 1,5%.

« Nous constatons malheureusement que plusieurs villes semblent sous-estimer l'ampleur de la crise du logement qui fait rage actuellement et qui est aggravée par la crise de la COVID-19, ce qui va compliquer grandement la vie des locataires qui planifient un déménagement…» déplore M. Monzon.

Le FRAPRU et le Comité demandent au gouvernement Legault de profiter de la mise à jour économique de jeudi pour accélérer la réalisation de logements sociaux, en plus d'exhorter Québec de «se doter d'une vision à plus long terme, pour sortir définitivement de la crise ».

Pour ce faire, ils souhaitent des investissements qui permettront de lancer un grand chantier de 50 000 logements sociaux en 5 ans, dont un minimum de 500 unités pour chacune de ces années sur les territoires de l'agglomération de Longueuil et du Roussillon respectivement.

https://www.cybersoleil.com/le-comite-logement-rive-sud-affiche-lurgence-de-financer-le-logement-social/

Le Comité logement Rive-Sud affiche l’urgence de financer le logement social

Le 14 novembre 2020 — *Modifié à 9 h 29 min le 12 novembre 2020*
Par Geneviève Michaud

(Photo : Depositphotos)

Alors que le gouvernement de François Legault s’apprête à présenter sa mise à jour économique, le Comité logement Rive-Sud prévoit une campagne d’affichage pour rappeler aux élus l’importance de financer le logement social. Le Comité s’inquiète du manque de proactivité de Québec en la matière.

À Saint-Constant, où le taux d’inoccupation n’est que de 0,5%, des affiches seront installées devant les logements subventionnés de Trilogis, sur la rue Saint-Pierre, ainsi qu’en face du bureau de la députée de Sanguinet Danielle McCann.

Une quarantaine d’affiches seront également installées par le Front d’action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) dans plusieurs quartiers de Montréal et à travers la province.

«Actuellement, le gouvernement Legault ne fait même pas ce qu’il faut pour réaliser sa promesse électorale de livrer l’intégralité des 15 000 logements sociaux annoncés par ces prédécesseurs, déplore le FRAPRU. Depuis deux ans, seulement 2500 ont été construits. Et nous n’avons aucune nouvelle de l’utilisation des sommes obtenues du fédéral, plus d’un mois après l’annonce de la signature de l’entente avec Ottawa.»

Le Comité logement Rive-Sud rappelle que la crise sanitaire n'a fait qu'aggraver la situation de nombreux locataires, plusieurs s'étant retrouvés sans logis au cours des derniers mois.

Présentement, sur le territoire du Comité logement Rive-Sud, le taux d'inoccupation varie entre 0% et 1,5%.

«Nous constatons malheureusement que plusieurs villes semblent sous-estimer l'ampleur de la crise du logement qui fait rage actuellement et qui est aggravée par la crise de la COVID-19, ce qui va compliquer grandement la vie des locataires qui planifient un déménagement…» déplore M. Monzon.

Le FRAPRU et le Comité demandent au gouvernement Legault de profiter de la mise à jour économique de jeudi pour accélérer la réalisation de logements sociaux, en plus d'exhorter Québec de «se doter d'une vision à plus long terme, pour sortir définitivement de la crise».

Pour ce faire, ils souhaitent des investissements qui permettront de lancer un grand chantier de 50 000 logements sociaux en 5 ans, dont un minimum de 500 unités pour chacune de ces années sur les territoires de l'agglomération de Longueuil et du Roussillon respectivement.

https://www.lereflet.qc.ca/le-comite-logement-rive-sud-affiche-lurgence-de-financer-le-logement-social/

Logement social : des organismes déçus de l’absence d’engagement de Québec

Le 17 novembre 2020 — *Modifié à 15 h 08 min le 17 novembre 2020*
Par Geneviève Michaud

(Photo : Depositphotos)

Après avoir déployé une campagne d’affichage pour rappeler aux élus l’importance de financer le logement social, le Comité logement Rive-Sud se dit déçu que Québec n’ait pas profité de sa plus récente mise à jour économique pour annoncer de nouveaux investissements ou présenter l’utilisation qu’il entend faire des sommes obtenues du fédéral. La Coalition pour le droit au logement de l’agglomération de Longueuil abonde dans le même sens, déplorant que le logement ait été une fois de plus mis à l’écart des priorités lors de la mise à jour économique.

«Il aurait été souhaitable que le gouvernement profite de sa mise à jour budgétaire pour rééquilibrer les dépenses en habitation qui sont actuellement discriminatoires envers les femmes, les personnes racisées et les personnes handicapées», indique la Coalition par voie de communiqué.

Rappelant que les besoins en logement sont criants à travers la Montérégie, le Comité logement Rive-Sud amorce de son côté sa mobilisation en vue de l’adoption du prochain budget provincial.

«Dans plusieurs secteurs, les ménages qui ont dû signer un bail récemment ont vu les loyers exploser; les logements familiaux sont particulièrement rares et de trop nombreuses familles doivent demeurer dans un logement surpeuplé ou

insalubre, explique l'organisateur communautaire Stéphane Moreau. En Montérégie, 61 190 ménages locataires paient plus de la norme de 30% de leurs revenus pour se loger, 23 750 y consacrent plus de la moitié, au détriment de leurs autres besoins essentiels; des centaines de personnes sont en attente pour un logement public subventionné et désespèrent de devoir attendre des mois, voire des années pour y avoir accès.»

Le FRAPRU et le Comité logement Rive-Sud réclament donc des sommes suffisantes, non seulement pour réaliser les logements sociaux déjà promis, mais également pour lancer une programmation pluriannuelle qui permettrait au Québec de se doter d'une vision à long terme en ce qui a trait au logement.

Le Comité et la Coalition soulignent que 227 municipalités ont adopté des résolutions demandant à Québec d'augmenter le financement dédié à la réalisation de nouveaux logement sociaux dans le cadre du programme AccèsLogis.

«La réduction des budgets pour la construction de logements sociaux est en contradiction avec les investissements actuels du gouvernement en matière de santé et de réussite éducative», soutient par ailleurs la Coalition.

https://www.lecourrierdusud.ca/le-comite-logement-rive-sud-decu-de-labsence-dengagement-de-quebec-pour-le-logement-social/

Logement social : le Comité logement Rive-Sud déçu de l'absence d'engagement de Québec

Le 19 novembre 2020 — *Modifié à 16 h 48 min le 19 novembre 2020*
Par Geneviève Michaud

Des affiches sont installées devant l'ancien motel à vendre de la rue Principale, actuellement habité par plusieurs locataires. *(Photo : Michel Thibault)*

Après avoir déployé une campagne d'affichage pour rappeler aux élus l'importance de financer le logement social, le Comité logement Rive-Sud se dit déçu que Québec n'ait pas profité de sa plus récente mise à jour économique pour annoncer de nouveaux investissements ou présenter l'utilisation qu'il entend faire des sommes obtenues du fédéral.

Rappelant que les besoins en logement sont criants à travers la Montérégie, le Comité amorce donc sa mobilisation en vue de l'adoption du prochain budget provincial.

«Dans plusieurs secteurs, les ménages qui ont dû signer un bail récemment ont vu les loyers exploser; les logements familiaux sont particulièrement rares et de trop nombreuses familles doivent demeurer dans un logement surpeuplé ou insalubre, explique l'organisateur communautaire Stéphane Moreau. En Montérégie, 61 190 ménages locataires paient plus de la norme de 30% de leurs revenus pour se loger, 23 750 y consacrent plus de la moitié, au détriment de leurs autres besoins essentiels; des centaines de personnes sont en attente pour un logement public subventionné et désespèrent de devoir attendre des mois, voire des années pour y avoir accès.»

Le FRAPRU et le Comité logement Rive-Sud réclament donc des sommes suffisantes, non seulement pour réaliser les logements sociaux déjà promis, mais également pour

lancer une programmation pluriannuelle qui permettrait au Québec de se doter d'une vision à long terme en ce qui a trait au logement.

Le Comité souligne que 227 municipalités ont adopté des résolutions demandant à Québec d'augmenter le financement dédié à la réalisation de nouveaux logement sociaux dans le cadre du programme AccèsLogis.

En entrevue au Soleil de Châteauguay, le premier ministre du Canada Justin Trudeau a affirmé que son gouvernement comptait en faire plus pour le logement abordable, mais rappelait que le fédéral devait travailler avec le provincial.

https://www.cybersoleil.com/logement-social-le-comite-logement-rive-sud-decu-de-labsence-dengagement-de-quebec/

Le Comité logement Rive-Sud demande la défense du logement social en vue du prochain budget

- Publié le 19 novembre 2020 à 17h11

Photo: CLRS

Journaliste - FM103,3

Le Comité logement Rive-Sud se dit déçu que Québec n'ait pas ajouté d'investissements dans le logement social, ni encore annoncé l'utilisation des sommes obtenues du fédéral dans sa mise à jour économique e mercredi.

« C'était le minimum » souligne Stéphane Moreau organisateur communautaire au Comité logement Rive-Sud.

Avec le FRAPRU, dont il est membre, le Comité logement Rive-Sud amorce déjà la mobilisation en vue du prochain budget.

Le Comité porte aujourd'hui son message à la porte-parole de l'opposition officielle Marie-Claude Nichols, à Vaudreuil-Dorion.

La ministre de l'Habitation, Andrée Laforest, affirmait récemment que l'habitation est une priorité pour son gouvernement.

Le Comité logement Rive-Sud s'attendait à ce que les sommes manquantes pour compléter le financement des 12 500 logements sociaux budgétés par les gouvernements antérieurs à la CAQ soient budgétés, comme François Legault s'est engagée à le faire.

http://www.fm1033.ca/le-comite-logement-rive-sud-demande-la-defense-du-logement-social-en-vue-du-prochain-budget/

Logement social : le Comité logement Rive-Sud déçu de l’absence d’engagement de Québec

Le 21 novembre 2020 — *Modifié à 11 h 33 min le 19 novembre 2020*
Par Geneviève Michaud

(Photo : Depositphotos)

Après avoir déployé une campagne d’affichage pour rappeler aux élus l’importance de financer le logement social, le Comité logement Rive-Sud se dit déçu que Québec n’ait pas profité de sa plus récente mise à jour économique pour annoncer de nouveaux investissements ou présenter l’utilisation qu’il entend faire des sommes obtenues du fédéral.

Rappelant que les besoins en logement sont criants à travers la Montérégie, le Comité amorce donc sa mobilisation en vue de l’adoption du prochain budget provincial.

«Dans plusieurs secteurs, les ménages qui ont dû signer un bail récemment ont vu les loyers exploser; les logements familiaux sont particulièrement rares et de trop nombreuses familles doivent demeurer dans un logement surpeuplé ou insalubre, explique l’organisateur communautaire Stéphane Moreau. En Montérégie, 61 190 ménages locataires paient plus de la norme de 30% de leurs revenus pour se loger, 23 750 y consacrent plus de la moitié, au détriment de leurs autres besoins essentiels; des centaines de personnes sont en attente pour un logement public subventionné et désespèrent de devoir attendre des mois, voire des années pour y avoir accès.»

Le FRAPRU et le Comité logement Rive-Sud réclament donc des sommes suffisantes, non seulement pour réaliser les logements sociaux déjà promis, mais également pour lancer une programmation pluriannuelle qui permettrait au Québec de se doter d'une vision à long terme en ce qui a trait au logement.

Le Comité souligne que 227 municipalités ont adopté des résolutions demandant à Québec d'augmenter le financement dédié à la réalisation de nouveaux logement sociaux dans le cadre du programme AccèsLogis.

https://www.lereflet.qc.ca/logement-social-le-comite-logement-rive-sud-decu-de-labsence-dengagement-de-quebec/

LE COMITÉ LOGEMENT RIVE-SUD LANCE SA CAMPAGNE ANNUELLE CONTRE LES HAUSSES DE LOYERS

Juliette Poireau

le 12 janvier à 16:00

À l'aube des négociations sur les baux des locataires, le Comité logement Rive-Sud lance sa campagne annuelle contre les hausses de loyers afin d'aider les locataires dans leurs démarches.

« Cette campagne sert à informer les locataires sur leurs droits et à les accompagner dans leur démarche de négociation », détaille Marco Monzon, directeur général du Comité logement Rive-Sud.

Par exemple, si un locataire fait face à une augmentation significative de son loyer, celui-ci est en mesure de demander une justification à son propriétaire, et même de contester cette hausse. La manière de répondre à un avis d'augmentation fait partie des sujets traités par la campagne.

Cette initiative permet également de démontrer ce qu'est une augmentation de loyer raisonnable, selon la situation, ou au contraire, déraisonnable.

Les chiffres les plus récents de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) devraient sortir en janvier. Toutefois, Marco Monzon rappelle que le coût du loyer d'un $5^{1/2}$ à Longueuil a grimpé de 20 % de 2017 à 2018. Selon lui, la hausse des loyers est une tendance qui n'est pas prête de s'arrêter, notamment en raison de l'accroissement des prix des résidences, en lien avec la pénurie de logements.

Le coût du loyer moyen en 2019 dans l'agglomération de Longueuil s'élève à 900 $ par mois.

« L'année 2021 prend une tournure particulière : la recherche de logement est difficile dans le contexte de la pandémie et la pénurie de logements perdure, soulève

Marco Monzo. Mais le plus grand impact, c'est l'accentuation de la distance entre les locataires et leurs droits. »

En effet, le Comité de logement Rive-Sud constate une augmentation des demandes de soutien pour effectuer des actions juridiques auprès de la Régie du logement. « De nombreuses familles n'ont pas accès aux technologies requises pour faire leurs démarches de manière virtuelle, explique M. Monzon. Ce qui fait croître les injustices sociales. »

La crise du logement, qui s'articule par la baisse du nombre de logements disponibles, contribue aussi à la hausse des loyers et du nombre d'abus des propriétaires qui voient une occasion en or de multiplier leurs profits. « Nous avons constaté un grand nombre de reprises de logement faites sous de faux prétextes dans le seul but d'augmenter les loyers », confie Marco Monzo.

La campagne prendra une forme virtuelle cette année, le Comité de logement Rive-Sud souhaite toucher le plus de locataires possible. La tenue d'ateliers d'information sur les hausses de loyers et les droits des locataires est également à l'agenda, ainsi que l'offre d'une ligne téléphonique d'information.

https://www.tvrs.ca/blog?id=5425

Campagne contre les hausses « abusives » de loyer

Le 20 janvier 2021 — *Modifié à 8 h 06 min le 21 janvier 2021*
Par Vicky Girard

(Photo : Archives)

Le Comité logement Rive-Sud a lancé sa campagne 2021 contre les hausses de loyers sur fond de «contexte inédit de pandémie et de crise du logement», le 12 janvier. Celle-ci a pour objectif d'informer les locataires sur leurs droits et leur rappeler qu'ils ont le droit de refuser les augmentations «non justifiées».

Le Comité dit constater que la recherche de logement est difficile en raison de la distanciation sociale, que les injustices sociales se font de plus en plus nombreuses pour les locataires à faible revenu et que des reprises de logement sont «faites sous de faux prétextes dans le seul but d'augmenter les loyers», peut-on lire dans un communiqué.

La crise du logement «qui s'articule par la baisse du nombre de logements disponibles est venu faire une pression à la hausse sur les coûts des loyers et a fait place à un grand nombre d'abus de la part des propriétaires», soutient également le Comité.

Il rappelle aux locataires que pour un bail de 12 mois ou plus, le propriétaire doit envoyer un avis de renouvellement entre 3 et 6 mois avant la fin du bail. Advenant l'intention de refuser la hausse de loyer, il faut savoir que cela doit être effectué dans le mois suivant la réception de l'avis d'augmentation, par écrit via courrier recommandé, en mains propres avec témoin, par huissier, ou par courriel avec accusé de réception. Autrement, la hausse est considérée comme étant acceptée.

Des services téléphoniques du Comité logement Rive-Sud existent pour l'agglomération de Longueuil au 450 332-3331, ainsi que pour la MRC de Roussillon au 450 699-3060, ou sans frais au 1 866 399-3060.

https://www.lereflet.qc.ca/campagne-contre-les-hausses-abusives-de-loyer/

Campagne contre les hausses « abusives » de loyer

Le 21 janvier 2021 à 8 h 07 min
Par Vicky Girard

(Photo : Archives)

Le Comité logement Rive-Sud a lancé sa campagne 2021 contre les hausses de loyers sur fond de «contexte inédit de pandémie et de crise du logement», le 12 janvier. Celle-ci a pour objectif d'informer les locataires sur leurs droits et leur rappeler qu'ils ont le droit de refuser les augmentations «non justifiées».

Le Comité dit constater que la recherche de logement est difficile en raison de la distanciation sociale, que les injustices sociales se font de plus en plus nombreuses pour les locataires à faible revenu et que des reprises de logement sont «faites sous de faux prétextes dans le seul but d'augmenter les loyers», peut-on lire dans un communiqué.

La crise du logement «qui s'articule par la baisse du nombre de logements disponibles est venu faire une pression à la hausse sur les coûts des loyers et a fait place à un grand nombre d'abus de la part des propriétaires», soutient également le Comité.

Il rappelle aux locataires que pour un bail de 12 mois ou plus, le propriétaire doit envoyer un avis de renouvellement entre 3 et 6 mois avant la fin du bail. Advenant l'intention de refuser la hausse de loyer, il faut savoir que cela doit être effectué dans le mois suivant la réception de l'avis d'augmentation, par écrit via courrier recommandé, en mains propres avec témoin, par huissier, ou par

courriel avec accusé de réception. Autrement, la hausse est considérée comme étant acceptée.

Des services téléphoniques du Comité logement Rive-Sud existent pour l'agglomération de Longueuil au 450 332-3331, ainsi que pour la MRC de Roussillon au 450 699-3060, ou sans frais au 1 866 399-3060.

https://www.cybersoleil.com/campagne-contre-les-hausses-abusives-de-loyer/

MODIFICATION DU BAIL ET AUGMENTATION DE LOYER

TVRS

le 30 janvier à 13:00

COMMUNIQUÉ : Le Comité logement Rive-Sud est un organisme d'action communautaire autonome. C'est un groupe qui fait la promotion du logement social et la défense des droits des locataires. Le territoire couvert par le Comité logement couvre l'ensemble de la Rive-Sud de Montréal.

Modification du bail et augmentation de loyer

En général

Le propriétaire ne peut modifier le montant du loyer (art.1906 C.c.Q.), ni toute autre clause en cours de bail. Les changements s'effectuent lors du renouvellement du bail et suite à un avis écrit. Il est important de respecter les délais (art.1942 C.c.Q.). Cet avis de modification doit indiquer en dollar le nouveau loyer proposé (art.1943 C.c.Q.).

MODIFICATIONS DU BAIL ET DÉLAIS

DURÉE DU BAIL	DÉLAI DE L'AVIS PAR LE PROPRIÉTAIRE	DÉLAI DE LA RÉPONSE PAR LE LOCATAIRE
12 mois ou plus	Entre 3 et 6 mois avant la fin du bail	Dans le mois suivant la réception de l'avis
Moins de 12 mois	Entre 1 et 2 mois avant la fin du bail	Dans le mois suivant la réception de l'avis
Durée du bail indéterminée	Entre 1 et 2 mois avant la modification demandée	Dans le mois suivant la réception de l'avis
Bail d'une chambre	Entre 10 et 20 jours avant la modification demandée	Dans le mois suivant la réception de l'avis

Réponses possibles du locataire

Le locataire a trois choix devant un avis de modification (art.1945 C.c.Q.)

1. ACCEPTER, si les modifications conviennent. Dans ce cas, aucune réponse n'est nécessaire.
2. DÉMÉNAGER et ne pas renouveler le bail.
3. REFUSER les modifications ET RENOUVELER le bail. Ne pas répondre équivaut à une acceptation, alors il faut exprimer le refus, par écrit idéalement, à l'intérieur du mois de la réception de l'avis.

Le propriétaire qui se voit frapper d'un refus pourra soit s'adresser au tribunal pour demander de fixer le loyer à l'intérieur du mois suivant le refus, sinon le bail sera reconduit dans les mêmes conditions que l'année précédente (art.1947 C.c.Q.). Il peut aussi négocier avec le locataire pour trouver un terrain d'entente.

ATTENTION

Il est important de noter que dans le cas d'un immeuble construit depuis cinq ans ou moins, le locataire qui refuse une augmentation de loyer doit quitter son logement à la fin du bail si la section F du bail fait mention de cette restriction (case cochée) (art.1955 C.c.Q.).

Renouvellement du bail

Tout locataire a le droit au maintien des lieux (article 1936 C.c.Q.) - même lorsque l'immeuble est vendu (article 1937 C.c.Q.). En effet, le locataire ne peut être expulsé de son logement sans avoir reçu une décision du tribunal. Ce droit permet au locataire de renouveler son bail aussi longtemps que le logement lui convient (art. 1941 C.c.Q.).

Si le propriétaire n'envoie aucun avis de renouvellement/modification du bail (loyer, durée, équipement, etc.), le locataire n'a rien à faire. À son expiration, le bail sera automatiquement renouvelé aux mêmes conditions (art. 1941 C.c.Q.).

Si le locataire souhaite déménager, il doit transmettre un avis à son propriétaire dans les délais (art. 1946 C.c.Q. - voir tableau).

Changes to the lease and rent increase

In general

The landlord cannot modify the rent (art.1906 C.C.Q.), nor any other clause during the lease term. The changes are made when the lease is renewed and following a written notice. It is important to respect the deadlines (art. 1942 C.C.Q.). The notice of modification or rent increase must indicate the new proposed rent in a dollar amount (art. 1943 C.c.Q.).

LEASE TERM	DEADLINE FOR THE LANDLORD'S NOTICE	DEADLINE FOR THE TENANT'S ANSWER
12 months or more	Between 3 and 6 months before the end of the lease	Within one month after receiving the notice
Shorter than 12 months	Between 1 and 2 months before the end of the lease	Within one month after receiving the notice
Indeterminate term	Between 1 and 2 months before the requested modification	Within one month after receiving the notice
Lease of a room	Between 10 and 20 days before the requested modification	Within one month after receiving the notice

Possible answers for the tenant

The tenant has three choices when he or she receives a notice of modification (art. 1945 C.C.Q.)

1. ACCEPT, if the changes are suitable. In this case no response is necessary.
2. MOVE and not renew the lease, if desired.
3. REFUSE the modifications AND RENEW the lease. Not responding is equivalent to acceptance, so the refusal should be expressed, in writing ideally, within one month of receiving the notice.

The landlord whose modifications are refused can apply to the tribunal to ask to fix the rent within the month following the refusal. Otherwise, the lease will be renewed under the same conditions as the previous year (art. 1947 CCQ). They can also negotiate with the tenant to reach an agreement.

ATTENTION

It is important to note that in the case of a building constructed in the last five years, the tenant who refuses a rent increase must quit his dwelling at the end of the lease if section F of the lease mentions this restriction (box checked) (art 1955 C.C.Q.).

Renewal of the lease

Every tenant has a right to maintain occupancy (article 1936 C.C.Q.) - even when the building is sold (article 1937 C.C.Q.). Indeed, the tenant cannot be evicted from his dwelling without having received a court decision. This right allows the tenant to renew his lease for as long as the dwelling suits him (art. 1941 C.C.Q.).

If the landlord does not send any notice of renewal/modification to the lease (rent, duration, equipment, etc.), the tenant has nothing to do. At its expiration, the lease will be automatically renewed under the same conditions (art. 1941 C.C.Q.).

If the tenant wishes to move, he must send a notice to his owner within the time limits (art. 1946 C.C.Q. - see table).

https://www.tvrs.ca/blog?id=5472&fbclid=IwAR2PE2-CLwsnA9HrL7EkSVzLPAl3FRM3AUbEHXkWUN-aETXnqaYwazvYZ_0

LA MRC DE ROUSSILLON A BESOIN DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES

Image : Comité logement Rive-Sud

Juliette Poireau

le 05 février à 11:20

Plusieurs organismes de la Rive-Sud souhaitent attirer l'attention du gouvernement du Québec sur les besoins criants de logements sociaux dans la MRC de Roussillon, une situation qui s'est aggravée avec l'apparition de la pandémie.

Des panneaux affirmant l'urgence de financer du logement social sur le territoire ont été installés sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste à Châteauguay pour assurer leur visibilité par la population et la députée caquiste Marie-Chantal Chassé dont le bureau est situé à proximité. Par cette sortie publique, les organismes espèrent que la députée « défendra les mal-logés de son territoire auprès de son parti ».

Avant le déclenchement de la pandémie de COVID-19, quelque 2 705 ménages de la MRC de Roussillon avaient des besoins en logement, notamment en raison de loyers trop chers ou de logements insalubres.

L'année dernière, lors de la période des déménagements, plus de 80 foyers, représentant plus de 150 personnes, ont eu recours à une ligne d'urgence mise en place par la MRC du Roussillon pour une aide à la recherche de logement. « Ceci nous a rappelé à quel point la situation est fragile pour les locataires du secteur en raison du manque de logement abordable et en bon état » se désole Stéphane Moreau du Comité logement Rive-Sud.

De plus, le Comité logement Rive-Sud réitère que la spéculation immobilière et la pénurie de logements locatifs à prix abordable aggravent la situation des personnes et des familles à faible revenu. « Trop de personnes n'arrivent pas à se trouver un

logement qu'elles seraient capables de payer et il faut attendre des mois pour avoir accès à un logement social », dénonce Marco Monzon du Comité.

Dans le contexte actuel, « la pandémie met également en lumière les conséquences du mal-logement sur la santé, notamment envers les personnes vivant dans des logements insalubres et surpeuplés qui souffrent du confinement et n'ont aucune alternative », souligne M. Monzon.

Selon les organismes du territoire, il est nécessaire de compléter le financement des 12 500 logements sociaux budgétés par les gouvernements antérieurs, mais toujours pas construits, pour répondre à cette pénurie, rappelant par la même occasion qu'il s'agit d'une promesse électorale de la CAQ.

Finalement, les organismes appuient la revendication du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) qui demande au gouvernement de budgéter la réalisation de 50 000 logements sociaux en 5 ans, insistant sur l'importance de faire du logement social « un grand chantier » sur le territoire de la MRC du Roussillon.

---

https://www.tvrs.ca/blog?id=5513

Des organismes dénoncent un manque cruel de logements sociaux dans la région

Le 9 février 2021 — *Modifié à 14 h 20 min le 9 février 2021*
Source : Comité logement Rive-Sud

On a placardé la devanture du bureau de la députée de la CAQ Marie-Chantal Chassé. *(Photo : Gracieuseté)*

De nombreuses ressources en matière de logements sociaux dans la grande région décrient les besoins criants dans la MRC du Roussillon.

Alors que le gouvernement du Québec prépare son prochain budget, elles désirent attirer l'attention sur la problématique.

La Société locative d'investissement et de développement social (SOLIDES), le Groupe de ressources techniques de la Rive-Sud (GRT-RS), l'Office municipal d'habitation de Châteauguay (OMHC), la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie (FROHME) et la Corporation de développement communautaire du Roussillon (CDC) joignent leurs voix à celle des militants du Comité logement Rive-Sud (CLRS) et du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) pour interpeller les décideurs.

Pour eux, depuis le déclenchement de la pandémie, le sort des personnes mal-logées les plus pauvres s'est aggravé. Des panneaux réaffirmant l'urgence de financer le logement social ont été installés à proximité du bureau de la députée de la CAQ dans la circonscription de Châteauguay, Marie-Chantal Chassé. « En espérant que cette dernière défendra les mal-logés sur son territoire auprès de son parti politique », dit-on du côté de la coalition.

Soulevés par la pandémie

« La COVID-19 met en lumière les conséquences dramatiques du mal-logement sur la santé. Les personnes vivant dans des logements insalubres et surpeuplés souffrent du confinement et n'ont aucune alternative, vu la pénurie de logements sociaux », rappelle Marco Monzon du Comité logement Rive-Sud. Déjà avant les crises actuelles, dans la MRC, 2705 ménages locataires avaient des besoins impérieux de logement parce que payant trop cher, vivant dans un logement trop petit et/ou en mauvais état.

Lors de la période des déménagements de l'année passée, plus de 80 ménages (ce qui représente plus de 150 personnes) ont fait appel à une ligne d'urgence mise en place par la MRC du Roussillon pour une aide à la recherche de logement. « Ceci nous a rappelé à quel point la situation est fragile pour les locataires du secteur en raison du manque de logement abordable et en bon état », s'indigne Stéphane Moreau du Comité logement.

À lire aussi : Logement social : le Comité logement Rive-Sud déçu de l'absence d'engagement de Québec

La MRC de Roussillon instaure une ligne d'aide au logement

Chasser les locataires moins rentables

Selon le Comité logement, la spéculation immobilière et la pénurie de logements locatifs, en particulier à prix abordable, aggravent la situation. Des promoteurs immobiliers et des propriétaires-investisseurs en profitent et utilisent toutes sortes de stratagèmes pour chasser les locataires jugés moins rentables. « Trop de personnes n'arrivent pas à se trouver un logement qu'elles seraient capables de payer et il faut attendre des mois pour avoir accès à un logement social », dénonce Marco Monzon.

Rappelant que la ministre Andrée Laforest a affirmé à plusieurs reprises que l'habitation est une priorité pour son gouvernement, les organismes du Roussillon et le FRAPRU, espèrent un signal clair en faveur du logement social dans le prochain budget du gouvernement Legault. Pour répondre aux besoins criants, ils demandent l'ajout de toutes les sommes nécessaires pour compléter enfin le financement des 12 500 logements sociaux budgétés par les gouvernements antérieurs, mais toujours pas construits. La Coalition avenir Québec s'est engagée à livrer ces logements à l'intérieur de son premier mandat.

La députée de Vaudreuil Marie-Claude Nichols démontre son appui aux groupes de revendications pour les logements sociaux. (Gracieuseté)

https://www.cybersoleil.com/un-manque-cruel-de-logements-sociaux-dans-la-region/

Le Comité logement Rive-Sud affiche ses demandes pour le prochain budget

Le 10 février 2021 — *Modifié à 16 h 56 min le 9 février 2021*
Geneviève Michaud

Le vice-président du Comité logement Réal Brais et la députée de Marie-Victorin Catherine Fournier, au parc St.Mark *(Photo : Gracieuseté)*

À l'approche du dépôt du prochain budget provincial, le Comité logement Rive-Sud a installé un panneau aux abords de la rue Saint-Charles, dans le Vieux-Longueuil, pour rappeler «l'urgence de financer le logement social».

Le vice-président du Comité a également remis une lettre à la députée de Marie-Victorin Catherine Fournier lui demandant de porter la voix des locataires à l'Assemblée nationale et de presser les partis de faire de ce dossier une priorité lors de la rentrée parlementaire.

Le Comité est inquiet de la pénurie de logements locatifs et du coût des loyers qui continue de monter en flèche.

Selon les données du dernier rapport sur le marché locatif de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) diffusé le 28 janvier, le taux d'inoccupation des logements locatifs à Longueuil a encore baissé, passant de 1,5% à 1,2%. «C'est le plus bas taux en 15 ans pour la ville», souligne le vice-président Réal Brais.

Qui plus est, le loyer mensuel moyen toutes typologies confondues s'élève maintenant à 900$ à Longueuil et à 1094$ pour un logement familial de trois

chambres à coucher et plus selon la SCHL, qui recense un loyer moyen beaucoup plus élevé pour les logements inoccupés.

La rareté et la cherté des logements fait craindre le pire au Comité pour les locataires à faibles et modestes revenus dont la situation est déjà précaire.

«La pandémie et les hausses importantes des dernières années auront assurément détérioré la situation des 9320 ménages locataires de l'agglomération dont le loyer accaparait 50% de leur revenu, qui était de seulement 12 867$ par année, rappelle Caroline Vohl. Une fois le loyer payé, il leur est pratiquement impossible de ne pas couper dans leurs autres besoins essentiels, et cela se fait au détriment de leur santé physique et mentale et de leur sécurité.»

Pour éviter que la crise du logement vécue par les personnes mal-logées ne s'envenime, le Comité logement Rive-Sud et le FRAPRU réclament un rehaussement majeur des sommes accordées annuellement pour le développement de nouveaux logements sociaux ainsi qu'un grand chantier de 50 000 unités en 5 ans, dont 2500 dans l'agglomération de Longueuil.

https://www.lecourrierdusud.ca/le-comite-logement-rive-sud-affiche-ses-demandes-pour-le-prochain-budget/

Un budget qui tient compte du logement social

- Publié le 10 février 2021 à 19h02

Source: Comité logement Rive-Sud
Journaliste - FM103,3

Le Comité logement Rive-Sud souhaite que le prochain budget provincial tienne compte du besoin criant de logements sociaux.

L'organisme veut attirer l'attention du gouvernement au moment où le budget se profile à l'horizon.

La pénurie de logements locatifs s'aggrave et le coût des loyers continue d'augmenter en flèche, soutient le Comité.

Il est urgent de financer ce secteur, ajoute-t-il.

Le taux d'inoccupation des logements locatifs atteint un plancher jamais atteint depuis les 15 dernières années à Longueuil.

Il est d'1,2% et le loyer mensuel moyen s'élève à 900 $.

Ces données font craindre le pire au Comité logement Rive-Sud pour les locataires à faibles et modestes revenus.

L'organisme interpelle également la députée indépendante de Marie-Victorin.

Une lettre est adressée à Catherine Fournier pour lui demander de porter la voix des locataires à l'Assemblée nationale.

Journaliste: François Bertrand-Potvin

http://www.fm1033.ca/un-budget-qui-tient-compte-du-logement-social/

L’Inclusion permettrait de trouver des logements sociaux abordables

- Publié le 12 février 2021 à 17h02

Source: Archives

Journaliste - FM103,3

La mairesse de Longueuil, Sylvie Parent, parle de l’Inclusion comme un nouvel outil pour permettre aux villes de la CMM d’augmenter l’offre de logements sociaux familiaux et abordables.

Pour sa part le Comité logements Rive-Sud en réclame des milliers dans l’agglomération de Longueuil.

Henri-Paul Raymond résume.

Lecteur audio

00:00
00:00

Utilisez les flèches haut/bas pour augmenter ou diminuer le volume.

Journaliste: Henri-Paul Raymond

https://www.fm1033.ca/linclusion-permettrait-de-trouver-des-logements-sociaux-abordables/

Un manque cruel de logements sociaux dans la région, selon plusieurs organisations

Le 12 février 2021 à 15 h 05 min

Source : Comité logement Rive-Sud

Des manifestants rassemblés il y a un an, devant les bureaux de deux députés, dont celui de Christian Dubé. *(Photo : Le Reflet - Archives)*

De nombreuses ressources en matière de logements sociaux dans la grande région décrient les besoins criants dans la MRC du Roussillon.

Alors que le gouvernement du Québec prépare son prochain budget, elles désirent attirer l'attention sur la problématique.

La Société locative d'investissement et de développement social (SOLIDES), le Groupe de ressources techniques de la Rive-Sud (GRT-RS), l'Office municipal d'habitation de Châteauguay (OMHC), la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie (FROHME) et la Corporation de développement communautaire du Roussillon (CDC) joignent leurs voix à celle des militants du Comité logement Rive-Sud (CLRS) et du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) pour interpeller les décideurs.

Pour eux, depuis le déclenchement de la pandémie, le sort des personnes mal-logées les plus pauvres s'est aggravé. Des panneaux réaffirmant l'urgence de financer le logement social ont été installés à proximité du bureau de la députée de la CAQ, Marie-Chantal Chassé. « En espérant que cette dernière défendra les

mal-logés sur son territoire auprès de son parti politique », dit-on du côté de la coalition.

Soulevés par la pandémie

« La COVID-19 met en lumière les conséquences dramatiques du mal-logement sur la santé. Les personnes vivant dans des logements insalubres et surpeuplés souffrent du confinement et n'ont aucune alternative, vu la pénurie de logements sociaux », rappelle Marco Monzon du Comité logement Rive-Sud. Déjà avant les crises actuelles, dans la MRC, 2705 ménages locataires avaient des besoins impérieux de logement parce que payant trop cher, vivant dans un logement trop petit et/ou en mauvais état.

Lors de la période des déménagements de l'année passée, plus de 80 ménages (ce qui représente plus de 150 personnes) ont fait appel à une ligne d'urgence mise en place par la MRC du Roussillon pour une aide à la recherche de logement. « Ceci nous a rappelé à quel point la situation est fragile pour les locataires du secteur en raison du manque de logement abordable et en bon état », s'indigne Stéphane Moreau du Comité logement.

Chasser les locataires moins rentables

Selon le Comité logement, la spéculation immobilière et la pénurie de logements locatifs, en particulier à prix abordable, aggravent la situation. Des promoteurs immobiliers et des propriétaires-investisseurs en profitent et utilisent toutes sortes de stratagèmes pour chasser les locataires jugés moins rentables. « Trop de personnes n'arrivent pas à se trouver un logement qu'elles seraient capables de payer et il faut attendre des mois pour avoir accès à un logement social », dénonce Marco Monzon.

Rappelant que la ministre Andrée Laforest a affirmé à plusieurs reprises que l'habitation est une priorité pour son gouvernement, les organismes du Roussillon et le FRAPRU, espèrent un signal clair en faveur du logement social dans le prochain budget du gouvernement Legault. Pour répondre aux besoins criants, ils demandent l'ajout de toutes les sommes nécessaires pour compléter enfin le financement des 12 500 logements sociaux budgétés par les gouvernements antérieurs, mais toujours pas construits. La Coalition avenir Québec s'est engagée à livrer ces logements à l'intérieur de son premier mandat.

La députée de Vaudreuil Marie-Claude Nichols démontre son appui aux groupes de revendications pour les logements sociaux. (Gracieuseté)

https://www.lereflet.qc.ca/un-manque-cruel-de-logements-sociaux-dans-la-region-selon-plusieurs-organisations/

LA REPRISE D'UN LOGEMENT PAR UN PROPRIÉTAIRE

TVRS

le 07 mars à 11:00

COMMUNIQUÉ : COMITÉ LOGEMENT RIVE-SUD vous informe.

Reprise de logement

Qu'est-ce que c'est?

C'est quand un propriétaire veut reprendre votre logement pour y loger ses enfants ou ses parents, son ex-conjoint(e), lui-même ou tout autre membre de sa famille ou de sa belle-famille dont il est le principal soutien (physique, financier, psychologique, etc.) (art. 1957 C.c.Q.). Vous avez le droit de refuser la reprise et/ou de demander une indemnité (équivalente aux frais de déménagement; art.1967 C.c.Q.). De plus, votre propriétaire ne peut vous forcer à quitter avant la fin de votre bail.

Comment fonctionne une reprise?

Le propriétaire a l'obligation d'envoyer un avis écrit (critères à l'article 1961 C.c.Q.). Dans le cas de la reprise de logement, vous avez un mois après la réception de l'avis pour répondre à votre propriétaire. Si vous ne répondez pas, cela équivaut à un refus de quitter (art.1962 C.c.Q.). Suite au refus du locataire, le propriétaire a un mois pour s'adresser au tribunal afin d'obtenir la permission pour la reprise (art. 1963 C.c.Q). Le locataire pourra demander son indemnité lors de l'audience si la reprise est autorisée.

<table>
<tr><th></th><th>1re étape :
AVIS DU PROPRIÉTAIRE</th><th>2e étape :
RÉPONSE DU LOCATAIRE</th><th>3e étape :
DEMANDE À LA RÉGIE DU LOGEMENT PAR LE PROPRIÉTAIRE</th></tr>
<tr><td>BAIL DE PLUS DE 6 MOIS</td><td>6 mois avant la fin du bail</td><td rowspan="3">Dans le mois de la réception de l'avis du locateur. Si le locataire ne répond pas, il est réputé avoir refusé de quitter le logement.</td><td rowspan="3">Dans le mois du refus ou de l'expiration du délai de réponse du locataire.</td></tr>
<tr><td>BAIL DE 6 MOIS OU MOINS</td><td>1 mois avant la fin du bail</td></tr>
<tr><td>BAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE</td><td>6 mois avant la date à laquelle on entend reprendre le logement</td></tr>
</table>

Y a-t-il des exceptions?

Oui. L'article 1959.1 C.c.Q. interdit la reprise d'un logement si le locataire ou son (sa) conjoint (e), au moment de la reprise ou de l'éviction, est âgé de 70 ans ou plus, occupe le logement depuis au moins 10 ans et a un revenu égal ou inférieur au revenu maximal lui permettant d'être admissible à un logement à loyer modique selon le Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique. Le propriétaire peut toutefois reprendre le logement si lui-même ou le bénéficiaire de la reprise est âgé de 70 ans ou plus.

Et si le propriétaire ne reprend pas le logement?

Lorsque le propriétaire n'exerce pas ses droits de reprise ou d'éviction à la date prévue, le bail est reconduit de plein droit, pour autant que le locataire continue d'occuper le logement et que le locateur y consente (art.1969 C.c.Q.).

ATTENTION

Si un autre logement du propriétaire du même genre, de loyer équivalent et qui se trouve dans les environs de celui demandé par le propriétaire se libère, celui-ci devra l'occuper plutôt que de poursuivre sa démarche, sauf entente avec le locataire (art.1964 C.c.Q.). Si la reprise est obtenue de mauvaise foi, le locataire peut recouvrer les dommages-intérêts (art.1968 C.c.Q.).

De plus, si le propriétaire veut relouer le logement après l'avoir repris, il doit demander l'autorisation au tribunal (art.1970 C.c.Q.).

Repossession

What is it?

it's when a landlord repossesses a dwelling to house themselves, their children, their parents, their ex-spouse, or any other member of their family or family-in-law for whom they are the main financial, physical or psychological support (art. 1957 C.c.Q.). Tenants are allowed to refuse the repossession and/or ask for an indemnity equivalent to moving expenses (art.1967 C.c.Q.). Moreover, your landlord cannot force you to quit before the end of your lease.

How does a repossession happen?

The landlord must send a written notice (the criteria are at article 1961 C.c.Q.). You have one month after the reception of the notice to answer your landlord. If you do not answer, it is presumed you refused to quit (art.1962 C.c.Q.). After the tenant's refusal, the landlord has a month to go to the tribunal and obtain permission for the repossession (art. 1963 C.c.Q). The tenant will be able to ask for their indemnity during the hearing if the repossession is authorized.

	1st step: LANDLORD'S NOTICE	2nd step: TENANT'S ANSWER	3rd step: LANDLORD'S REQUEST to the Tribunal Administratif du Logement
LEASE LONGER THAN 6 MONTHS	6 months before the end of the lease	Within a month after reception of the landlord's notice. If the tenant does not answer, they are presumed to have refused to quit.	Within a month following the tenant's refusal or failure to answer.
LEASE OF 6 MONTHS OR LESS	1 month before the end of the lease		
LEASE OF INDETERMINATE TERM	6 months before the date of the repossession		

Are there any exceptions?

Yes. Article 1959.1 C.c.Q. prohibits the repossession of a dwelling if the tenant or their spouse, at the time of the repossession, is 70 years old or more, has occupied the dwelling for a minimum of 10 years and has an income equal or inferior to the maximal amount allowing them to be eligible for low-rental housing according to the Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique. However, the landlord can repossess the dwelling if they or the beneficiary of the repossession is 70 years old or more.

What if the landlord does not repossess the dwelling?

When the landlord does not exercise their right to repossess at the predicted date, the lease is automatically renewed as long as the tenant continues to occupy the dwelling and the landlord consents to it (art.1969 C.c.Q.).

ATTENTION

If another dwelling belonging to the landlord, of equivalent rent and close to the one they want to repossess, becomes available, they will need to occupy it instead of pursuing their procedures for repossession, unless they reach an agreement with the tenant (art.1964 C.c.Q.). If the repossession is obtained in bad faith, the tenant can recover damages (art.1968 C.c.Q.).

Moreover, if the landlord want to lease the dwelling after repossessing it, they must ask for the tribunal's authorization (art.1970 C.c.Q.).

https://www.tvrs.ca/blog?id=5605

/R E P R I S E -- Avis de convocation aux médias - Des organismes de la MRC Roussillon sonnent l'alarme sur la gravité de la crise du logement/

Nouvelles fournies par **Comité logement Rive-Sud**
Mars 29, 2021, 07:30 ET

CHÂTEAUGUAY, QC, le 27 mars 2021 /CNW Telbec/ - Des organismes de la MRC Roussillon sonnent l'alarme sur la gravité de la crise du logement dans la région et invitent les élu-es de tous les paliers de gouvernement à faire du logement un grand chantier territorial.

Quoi : Conférence de presse
Quand : Mardi 30 mars à 10h00
Où : Carrefour du logement social, 311, rue McLeod à Châteauguay.
Zoom : https://us02web.zoom.us/j/89715930605

Un communiqué de presse sera transmis le jour même.

Merci de respecter la distanciation physique et le port du masque.

SOURCE Comité logement Rive-Sud

Renseignements: Martin Bécotte, Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie, 514 531-9249, martin.becotte@frohme.org

https://www.newswire.ca/fr/news-releases/-r-e-p-r-i-s-e-avis-de-convocation-aux-medias-des-organismes-de-la-mrc-roussillon-sonnent-l-alarme-sur-la-gravite-de-la-crise-du-logement--856014508.html

La Rive-Sud vit une grave crise du logement et des organismes appellent à l'action

Actualités
Ugo Giguère, Initiative de journalisme local, La Presse Canadienne
30 mars 2021

CHÂTEAUGUAY, Qc — Il n'y a pas que sur l'île de Montréal que des familles ou des personnes au revenu modeste s'avèrent incapables de trouver un logement à prix abordable. Tout juste de l'autre côté du fleuve, la Rive-Sud vit sa propre crise du logement et des organismes communautaires appellent les gouvernements à agir.

Dans une conférence de presse conjointe, mardi matin, des organismes de la MRC de Roussillon ont dressé le portrait de la situation dans des municipalités comme Châteauguay, Saint-Constant et Candiac, où de nombreux ménages peinent à se loger convenablement. À titre d'exemple, pas moins de 80 ménages ont fait appel à la ligne d'urgence créée sans trop de visibilité l'été dernier par l'Office municipal d'habitation (OMH) de Châteauguay. Tous ces gens craignaient de se retrouver à la rue.

Le directeur général de l'OMH, Bertrand Loiselle, précise qu'une majorité de femmes et plusieurs nouveaux arrivants se retrouvaient parmi ces personnes à risque cherchant de l'aide. «C'était aussi surprenant d'avoir des femmes, qui travaillent, avec des salaires de 40-45 000 $ par année, souvent mères de famille, qui n'étaient pas capables de trouver de logement», déplore-t-il.

À travers le Québec, les groupes dédiés aux enjeux de logement réclament la construction sans délai des quelque 12 000 unités de logements sociaux déjà promis par le gouvernement, mais pas encore livrés. À cela, ils demandent l'ajout de 5000 nouvelles unités par année pour soutenir la croissance de la demande. Dans le cas de Roussillon, on

estime les besoins immédiats à un minimum de 500 unités puisque la seule liste d'attente de l'OMH compte déjà 200 ménages inscrits.

En attendant la mise en chantier massive d'unités de logements sociaux, le Groupe de ressources techniques Rive-Sud, la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie, la Corporation de développement communautaire de Roussillon (CDC), l'OMH Châteauguay et le Comité logement Rive-Sud proposent des solutions concrètes à implanter rapidement.

On suggère la mise sur pied d'un comité de mesures d'urgence avec des moyens financiers et opérationnels suffisants; l'adhésion des villes au Programme de supplément au loyer d'urgence; un soutien financier à l'Auberge du cœur L'Élan des Jeunes; un soutien financier au Refuge Grands-Froids; la réalisation d'un projet de 26 unités réservées aux personnes itinérantes; le soutien de nouveaux projets d'hébergement pour les femmes victimes de violence.

«La capacité et la possibilité d'avoir un toit digne de ce nom, c'est une condition essentielle à une qualité de vie minimale», a déclaré la coordonnatrice de la CDC, Virginie Bernier, en appelant les trois paliers de gouvernement à agir.

Les intervenants du milieu communautaire n'hésitent pas à tracer un lien entre la rareté des logements accessibles et la hausse de la violence conjugale ainsi que des féminicides. Pour eux, il est clair qu'une femme isolée, incapable de se reloger avec un seul revenu, doit affronter un obstacle de plus avant de s'affranchir d'un conjoint violent.

https://lactualite.com/actualites/la-rive-sud-vit-une-grave-crise-du-logement-et-des-organismes-appellent-a-laction/

31 mars 2021 : Crise du logement : Entrevue avec Virginie Bernier de la CDC Roussillon. (15h19)

https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/episodes/522574/rattrapage-du-mercredi-31-mars-2021

VIDÉO-Crise du logement : l'aide des gouvernements réclamée

Le 31 mars 2021 — *Modifié à 16 h 21 min le 31 mars 2021*
Par Valérie Lessard

Un logement 3 ½ à 1000$/mois à Saint-Constant, des 4 ½ récents à 1350 $/mois à Châteauguay et Mercier, un 3 ½ à 1300 $/mois à Sainte-Catherine… Virginie Bernier, de la Corporation de développement communautaire Roussillon, énumérait l'offre actuelle de logements disponibles dans le secteur en conférence de presse le mardi 30 mars. Accompagnée d'organismes en habitation de la MRC de Roussillon, elle implore les différents paliers de gouvernement d'intervenir rapidement sur l'actuelle crise du logement dans la région.

L'Office municipal d'habitation de Châteauguay, le Comité de logements Rive-Sud, la Fédération régionale des OBSL d'habitations de la Montérégie et de l'Estrie(FROHME) et le Groupe de ressources techniques Rive-Sud craignent que le scénario survenu l'été dernier ne se répète.

Des organismes dénoncent un manque cruel de logements sociaux dans la région

En 2020, une ligne d'urgence avait été mise sur pied à la dernière minute par la MRC de Roussillon pour aider les citoyens à se trouver un logement alors que le 1er juillet approchait. 80 ménages y ont fait appel selon Bertrand Loiselle, directeur de l'OMH de Châteauguay. Parmi les gens qui ont eu recours à ce service, plusieurs étaient des femmes ayant immigré récemment qui ont un salaire entre 40 000 $ et 45 000 $. «Ce sont des gens qui travaillent, mais qui d'un coup, dramatiquement, pour X raisons, voient leur condition de vie diminuer, parce que chaque mois, il va falloir mettre 200, 400 piasses de plus sur le loyer», déplore M. Loiselle.

Dans l'ordre habituel, Elie Gravel, Groupe de ressources techniques Rive-Sud, Martin Bécotte, FROHME, Virginie Bernier, CDC de Roussillon, Bertrand Loiselle, OMH Châteauguay, Stéphane Moreau, Comité logement Rive-Sud (Photo : Gracieuseté)

La région fait face à deux problèmes selon les organismes : l'offre de logement n'est pas suffisante et les prix sont trop élevés pour bien des ménages. Stéphane Moreau, du Comité logement Rive-Sud, explique ce phénomène notamment par la spéculation qui est en cours. « On voit beaucoup de flips immobiliers. Des gens louaient une maison, mais les propriétaires veulent la reprendre et, bien entendu, la revendre à meilleur prix. On voit aussi plusieurs reprises de logements », explique-t-il. Il évoque le télétravail qui a pris de l'ampleur qui pourrait avoir incité des propriétaires à vouloir habiter une maison sur la Rive-Sud, ressentant moins le besoin de se déplacer dans la métropole.

Quant à la faible offre locative sur le marché, Martin Bécotte, directeur de la FROHME, rappelle qu'en 5 ans, le taux d'inoccupation des logements est passé de 3 % à 1 % dans la plupart des villes de la MRC. À Saint-Constant, le taux d'inoccupation est de 0,5 %.

Des mesures proposées

Les organismes s'attendent à ce que la crise du logement s'aggrave dans les prochains mois. Ils demandent aux différents paliers de gouvernement de mettre sur pied un comité de mesures d'urgence « avec de réels moyens financiers et opérationnels et un engagement des acteurs de la communauté». Ils réclament le retour de la ligne d'urgence, d'assurer la pérennité du Refuge Grands-Froids à La Prairie, mis sur pied cet hiver, de susciter l'adhésion des villes au Programme de supplément au loyer d'urgence, de soutenir de nouveaux projets d'hébergement pour les femmes victimes de violence et de permettre la réalisation d'un projet de 26 logements à Châteauguay qui n'a pas reçu de financement du fédéral.

Le milieu communautaire propose aux gouvernements provincial et fédéral ainsi qu'aux municipalités de faire du logement « un grand chantier territorial » et de travailler ensemble. « Ce renvoi de balle là nous positionne dans l'état actuel des choses où on vit pleinement la crise. (…) Il faut qu'à la portée de ce qu'ils peuvent faire, vraiment selon leurs responsabilités, qu'ils puissent le plus rapidement possible développer des logements sociaux », commente Virginie Bernier.

https://www.cybersoleil.com/video-crise-du-logement-lai